

L'ASSUREUR

AFRICAIN

Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines - N° 116 - FEVRIER 2021 - ISSN 0805/7732
Abonnement : 10.000 F CFA - Etranger : 15.000 F CFA - Soutien : 20.000 F CFA

6^{ème} EDITION DU FORUM DES MARCHES Les bouleversements générés par la COVID-19 au menu des débats



NOUVEAU SIEGE DE LA FANAF



La Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) qui s'inscrit dans une dynamique d'ouverture et de modernisation, a étreint ses nouveaux locaux à l'immeuble PLANTA Point E, rue F Dakar.

La FANAF regroupe 210 sociétés membres opérant dans les 29 pays suivants : Afrique du Sud, Algérie, Bahrain, Bénin, Burkina Fasso, Burundi, Cameroun, Centre Afrique, Congo Brazzaville, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée Conakry, Guinée Equatoriale, Kenya, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Nigeria, République Démocratique du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie.

Le Bureau Exécutif (photo ci-dessus) a tenu la sixième édition du Forum des Marchés de la FANAF en mode virtuel, du 23 au 24 novembre 2020, en marge de la réunion, en présentiel, à Dakar. Cette sixième édition du forum, qui a enregistré la participation en ligne d'environ 50 membres, a porté sur le thème: « Les marchés de la FANAF à l'épreuve de la pandémie COVID-19 ».

(Page 4)

L'INSECURITE ROUTIERE DANS LA ZONE CIMA

Les assureurs face au défi
du mauvais comportement
des automobilistes :

Le cas du Sénégal

(Page 14)



Immeuble PLANTA Point E

Une ambition Africaine



SCG-Ré

La Société Commerciale Gabonaise de Réassurance est une initiative de l'Etat Gabonais et des sociétés d'assurances du Gabon.

Elle a pour mission d'une part de gérer la Cession légale sur les primes et cotisations des sociétés d'assurances exerçant au Gabon ; et d'autre part d'accepter des risques en réassurances conventionnelles (traités et facultatives).

Société Commerciale Gabonaise de Réassurance

1843, Boulevard de Frère Macaire (Face Aéroport International Léon Mba)

B.P. : 6757 Libreville - Gabon - Tél. : (241) 01 44 28 44 / (241) 01 44 47 27 / (241) 01 44 47 28 - Fax : (241) 01 44 28 46

E-mail : infos@scg-reass.com / Facebook : Société Commerciale Gabonaise de Réassurance / Site web : www.scg-reass.com

L'Assureur AFRICAIN

ISSN 0850 / 7732
Revue trimestrielle
de la Fédération des Sociétés
d'Assurances de Droit National
Africaines (FANAF)

Rédaction
Administration - Publicité
BP 308 - Dakar
Tél (221) 33 889 68 38
Fax (221) 33 822 37 56
E-mail :
secretariatfanaf@fanaf.org
Site Web : www.fanaf.org

Directeur de Publication
César EKOMIE AFENE

Rédacteur en Chef
Fransady KONDE

Comité de Rédaction
Mamadou FAYE,
Nazaire ABBEY BLEKOU
Evelyne FASSINO
Rosalie LOGON DAGO NGUESSAN
Oumar Sylla N'DOYE
Jacob SINDZE

Conseillers
- Birahim DIENG
- Matel BOCOUM

Ont collaboré à ce numéro
- Christian HAPI
- Géraldine MERMOUX,
- Guillaume GILKES
- Boubacar COULIBALY
- Jean Paul LOUISOT



Fédération des Sociétés
d'Assurances de Droit National Africaines

NB : Les textes publiés dans «L'Assureur Africain» ne reflètent pas nécessairement le point de vue de la FANAF et n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

NDLR : Certains titres et illustrations sont de la rédaction.

Editorial

La pandémie impose des réaménagements

La COVID-19 fait encore parler d'elle. D'une ténacité sans commune mesure, elle semble multiplier ses poches de résistance malgré la riposte engagée dans tous les pays du monde. L'apparition des vaccins dissipera certainement des craintes formulées de part et d'autre car certains esprits craignaient que la crise ne s'éternise. Une raison, parmi d'autres, qui a poussé la plupart des structures, dont l'industrie de l'assurance africaine à repenser leur mode opératoire et à apporter des aménagements dans leur canevas. Le Conseil des Ministres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance (CIMA) n'a pas dérogé à cette règle. Il a su mettre en avant le sens de la souplesse et de l'adaptation en reportant l'échéance de la 2^{ème} phase d'augmentation du capital minimum des sociétés d'assurances.

Cette décision salubre qui a été actée par les instances sonne comme une bouffée d'oxygène pour les compagnies d'assurance de la zone. Il avait été retenu, en effet, de relever le capital des sociétés d'assurances à trois (3) milliards en 2019 avant d'atteindre le cap des cinq (5) milliards de francs CFA en 2021.

Malgré l'accentuation des efforts, des compagnies subissent de plein fouet les effets de cette crise qui a causé des chocs à tous les niveaux.

Mais, elles sont dans l'obligation de s'ajuster pour continuer à grandir et à disposer de plus de solidité financière.

Si la COVID-19 a administré à l'humanité une belle leçon d'humilité, elle rappelle aussi l'importance de la dynamique unitaire et du sens de l'innovation pour relever des défis pressants mais aussi pour survivre.

L'Assureur Africain

SOMMAIRE

4 ACTUALITE

6^E EDITION DU FORUM DES MARCHES

Les bouleversements générés par la COVID-19

7 ACTU EN BREF

10 INTERVIEW DE ...

MONSIEUR CHRISTIAN HAPI CEO RAWSUR ASSURANCES

11 CHRONIQUE DE FINACTU

STRESS TEST EN GRANDEUR NATURE

La crise liée à la COVID-19 confirme la solidité des assureurs africains

14 ETUDES

L'insécurité routière dans la zone CIMA

19 CONTRIBUTIONS

ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE

La résilience doit être au coeur de toutes les politiques

30 C'EST OFFICIEL

30 BLOC NOTES

L'ASSUREUR
AFRICAIN

N° 116
FEV
2021

PAGE
3

6^{ème} EDITION DU FORUM DES MARCHES

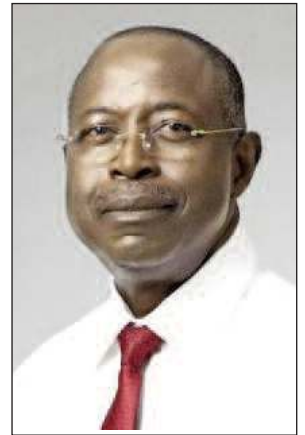
Le Président de la FANAF évoque les bouleversements générés par la COVID-19

La 6^{ème} édition du forum des marchés, organisé, en mode virtuel, a été clôturée le mardi 24 novembre 2020 par le Président de la FANAF. Il a indiqué, à cette occasion, que

«les bouleversements générés par la COVID-19 ont induit un changement de méthode de travail avec l'utilisation intensive des canaux digitaux».



Le Président de la FANAF, César Ekomie-Afene et ses collaborateurs posant pour la postérité.



César EKOMIE-AFENE



Jean Stéphane GOUREVITCH



Souleymane NIANE

L'ASSUREUR
AFRICAIN

N° 116
FEV
2021

PAGE
4

Le Bureau Exécutif a tenu la sixième édition du Forum des Marchés de la FANAF en mode virtuel, du 23 au 24 novembre 2020, en marge de la réunion, en présentiel, à Dakar. Cette sixième édition du forum, qui a enregistré la participation en ligne d'environ 50 membres, a porté sur le thème :

«Les marchés de la FANAF à l'épreuve de la

pandémie COVID-19 ». Les travaux ont été modérés par Monsieur Jean Stéphane Gourevitch, qui a assuré la coordination des interventions et la gestion du timing. Les sous thèmes retenus s'articulent autour de la mise en place des outils de lutte et de contrôle (y compris numériques, mobiles, données, le rôle des assureurs), et les conséquences financières, juridiques et stratégiques de la pandémie ». Au cours de la deuxième journée, les deux panels ont porté sur la transformation numérique dans les assurances en Afrique et l'émergence de nouveaux produits.

L'occasion a aussi été saisie pour plancher sur la structura-

tion et l'organisation des marchés d'assurances en Afrique à cause de la pandémie ainsi que ses impacts sur les évolutions des cadres juridiques et réglementaires applicables aux assurances en Afrique. Abordant les perspectives «post-pandémie», le Président de la FANAF, César Ekomie-Afene a indiqué que « les bouleversements générés par la COVID-19 ont conduit à changer de méthode de travail par l'utilisation intensive des canaux digitaux ».

« Ainsi, la digitalisation constitue sans nul doute, un atout fondamental dans la construction future de notre développement post COVID-19 », souligne-t-il. Quant au Secrétaire Général de la

CIMA, il a fait le point sur la première phase de l'augmentation du capital des sociétés d'assurances.

45^{ème} Assemblée Générale de la FANAF

Le marché sénégalais représenté par son Président Souleymane Niane a informé le Bureau de la demande de report de la prochaine Assemblée en juin ou juillet 2021 du fait de l'évolution de la pandémie. C'est ainsi que la FANAF a sollicité auprès du Secrétariat Général de la CIMA un report des diverses échéances de transmission des dossiers et états statistiques. Cette demande a reçu une suite favorable.

Sur le traitement des dossiers en cours de traitement avec la Cima, des discussions ont porté sur l'échéance prévue pour la deuxième phase de l'augmentation du capital minimum des sociétés qui est fixée au 31 Mai 2021.

La FANAF, se référant aux demandes de la majorité des sociétés d'assurances opérant dans la zone CIMA, a saisi le Secrétariat Général de la CIMA d'une demande argumentée d'un report de cinq ans pour les sociétés IARD et d'abandon de toute deuxième phase d'augmentation de capital pour les Sociétés Vie. Ce dossier à la demande de la FANAF sera inscrit prioritairement, au prochain comité des experts. La FANAF a été saisie, courant avril 2020, par des

sociétés membres et certains marchés, des problématiques découlant de la mise en application de la cession légale au 1er franc au bénéfice de la CICA-RE entrée en vigueur au 1er Janvier 2020.

Plusieurs échanges par mails et réunions par visioconférence ont eu lieu entre la FANAF et la Direction Générale de la CICA-RE dans le cadre du réaménagement de la cession légale au premier franc sur saisine de nos membres.

La FANAF a immédiatement engagé les négociations avec la CICA-RE. Celles-ci ont abouti à un premier réaménagement portant essentiellement sur les niveaux de commissions et des intérêts sur dépôts ainsi que le mode de

calcul de la participation aux bénéficiaires.

Ceci à effet rétroactif. Poursuivant les négociations, des avancées notables ont pu être enregistrées.

A partir de cette année 2021, la cession légale au premier franc est ramenée de 5% à 2,25% avec en contrepartie de l'augmentation du taux de cession légale sur traités de 10% à 20% et une cession légale de 10% sur les facultatives. Les négociations continuent pour préciser certains aspects du dispositif.

Provision de Gestion applicable aux Sociétés Vie

Cette provision, instituée par la CIMA, va obérer la rentabilité des Sociétés vie déjà fragile.

La FANAF a élaboré une note de saisine du Secrétariat Général sur le sujet.

Également, le chargé d'études statistiques a présenté la tendance des chiffres dans le monde et dans l'espace FANAF au 31 décembre 2019. Pour la zone FANAF, les taux d'évolution des émissions de primes entre 2018 et 2019 sont ventilés avec le Marché Vie (444,0 milliards de francs CFA), soit une hausse de 10,4% et celui Non-Vie : (822,3 milliards de francs CFA), soit une hausse de 6,1%.

En ce qui concerne les sinistres payés, ils ont évalué le Marché Vie à 245,8 milliards de francs CFA, et celui Non-Vie à 345,4 milliards de francs CFA.

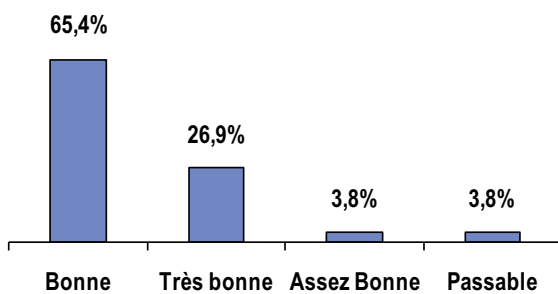
L'Assureur Africain

Annexe : Synthèse et exploitation statistique du questionnaire

Pour ce qui est du questionnaire, seuls 26 ont répondu sur les 50 participants du forum en webinaire.

➤ Exploitation statistique

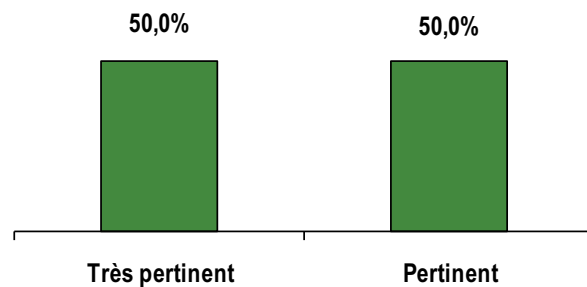
Question n° 1 : Comment jugez-vous l'organisation du forum en mode virtuel ?



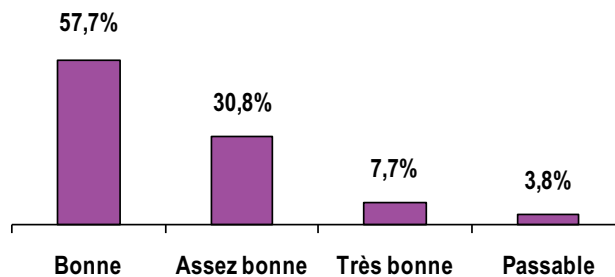
Question 2 : Le thème de cette année vous a-t-il paru adapté au contexte ?

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	Oui	26	100,0	100,0

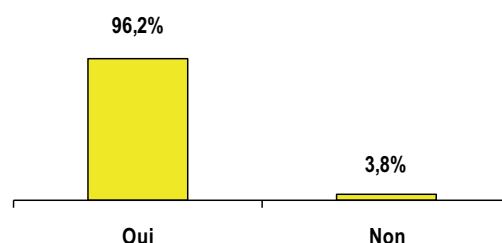
Question 3 : Comment jugez-vous les panels de ce forum cette année ?



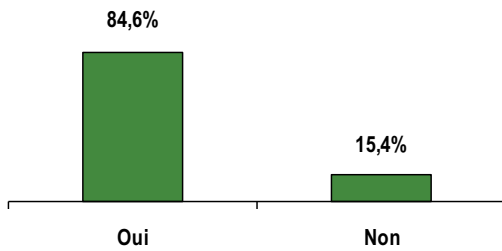
Question 4 : Comment avez-vous apprécié la qualité de la connexion ?



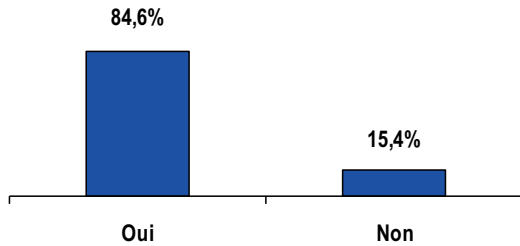
Question 5 : Les intervenants vous ont-ils convaincu ou apporté un plus ?



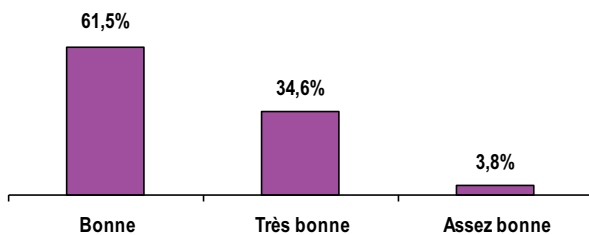
Question 6 : L'organisation du forum en mode webinaire a-t-elle été pratique ?



Question 7 : Le Modérateur des panels a-t-il joué pleinement son rôle ?



Question 8 : Que pensez-vous de la qualité des interventions des conférenciers ?



Question 12 : Avez-vous des suggestions pour l'amélioration de ce format ?

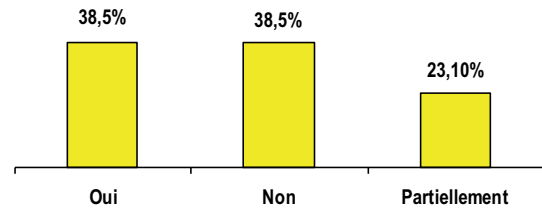
Pour cette question, voici les suggestions des différents participants :

- Une utilisation d'autres outils dédiés à la Visio conférence (sans précision de quels outils il s'agit),
- Le temps pour les panels était très court,
- Le format paraît pertinent donc pas de suggestions particulières : cependant, à l'avenir, il faut éviter que le modérateur se confonde au Président de la FANAF et avoir un modérateur par panel,
- A l'avenir, la FANAF pourrait organiser des foras sous deux formes : en mode virtuelle pour les participants qui n'ont pas à effectuer le déplacement et en mode présentiel pour un nombre donné des participants,
- Améliorer la qualité de connexion et respecter les timings,
- Offrir la possibilité aux panélistes de s'exprimer librement en anglais ou en français,
- Pour les prochaines sessions, une plus forte interactivité entre les participants, mais l'idéal aurait été que le forum se passe en présentiel,
- Cette édition a été bien organisée avec des thèmes adaptés au contexte actuel.

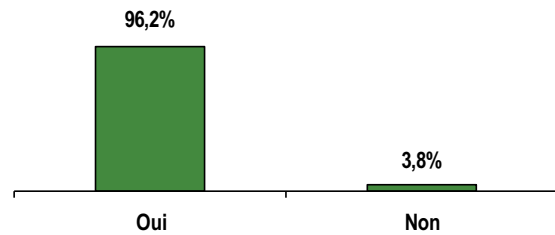
Question 13 : Quelles améliorations proposez-vous pour les prochaines éditions ?

- Prévoir peut-être des temps de paroles plus longs,
- Les membres du Bureau Exécutif de la FANAF et les panélistes pouvaient être en présentiel,
- Vu le nombre limité des invités le forum pouvait se faire

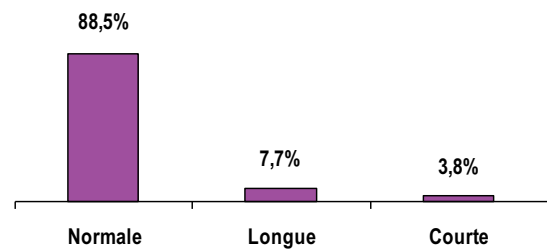
Question 9 : Avez-vous suivi tous les panels ?



Question 10 : Globalement, êtes-vous satisfaits de l'organisation de ce forum en mode virtuel ?



Question 11 : Comment jugez-vous la durée du forum ?



en présentiel avec la mise en œuvre et le respect strict des mesures barrières,

- Un espacement suffisant dans le temps entre les différents panels aurait permis une meilleure organisation des agendas au bureau,
- Proposition pour les prochaines éditions : une plus forte réactivité entre les participants vu la pertinence des thèmes développés.

Conclusion :

- Question sur le jugement de l'organisation du forum en mode virtuel. Plus de 25% des participants la juge très bonne, 65% bonne et près de 20% la juge passable.
- Pour ce qui est du thème, plus de 60% le juge très favorable et 3,8% passable. Ce qui montre un engouement réel ; du moins si on le juge par rapport à l'échantillon étudié. Ce qui est confirmé par la question n° 6 (L'organisation du forum en mode webinaire a-t-elle été pratique), 84% des participants la jugent pratique.
- Pour ce qui est du rôle joué par le Modérateur : 84,6% des participants jugent qu'il a pleinement joué son rôle.
- La question : la qualité des interventions des conférenciers : Plus de 60% estiment que c'est bon et 34% très bon.
- Satisfaction globale de l'organisation du forum en mode virtuel : 96,2% des participants estiment que c'est satisfaisant et seulement 3,8% estiment que c'est non.
- Suivi des panels : on a une situation très mitigée car 38,5% estiment avoir suivi tous les panels, 38,5% estiment qu'ils n'ont pas tout suivi et 23,1% partiellement.

Fait à Dakar, le 9 décembre 2020

BANQUE MONDIALE

Makhtar Diop à la tête de la Sfi

L'ancien ministre des finances du Sénégal, a été porté, le 18 février 2021, à la tête de la Société financière internationale (Sfi), une branche du Groupe de la Banque mondiale en charge du secteur privé.

Il aura pour mission de porter, entre autres, la «stratégie 3.0» de l'institution.

Le nouveau directeur général de l'institution financière, devra contribuer, à cet égard,

à l'amélioration des interventions de la structure au profit du développement du secteur privé dans les pays pauvres et en développement.

Selon le communiqué du Groupe de la Banque mondiale, «M. Diop aura pour tâches principales d'approfondir et de stimuler la «stratégie 3.0» de la SFI, dont l'objectif est de favoriser la création de nouveaux

marchés et mobiliser des capitaux privés à grande échelle, et de mettre en œuvre les engagements pris au titre du programme d'augmentation du capital de la SFI».



AUGMENTATION DES ASSURANCES OBLIGATOIRES

Le Ghana montre l'exemple

Le Ghana s'est engagé à opérer des changements en vue de faire du secteur de l'assurance un véritable vecteur de développement. Le gouvernement a décidé dans ce sens de revoir à la hausse le nombre d'assurances obligatoires.

« Le Parlement accepte d'examiner le projet de loi sur l'assurance 2020 qui vise à accroître la pénétration de l'assurance actuellement faible dans le pays, alors que le rapport de la stabilité financière de la Banque du Ghana (Banque centrale) indique que la couverture d'assurance ne contribue que de 1% au produit intérieur brut (PIB) ». Cette information a été publiée sur le site de l'institution. Le ministre des

Finances, Ken Ofori-Atta, avait soumis, fin décembre 2020, ce projet de loi au Parlement pour examen. Il introduit trois nouvelles formes de polices d'assurances obligatoires.

Il s'agit de l'assurance pour des dégâts causés suite à des problèmes dans une infrastructure qui accueille le grand public, l'obligation pour des entreprises de plus de 15 personnes d'avoir une police d'assurance vie, et l'assurance indemnisant les personnes victimes d'une faute ou d'une erreur professionnelle au sein d'une entreprise. Les gestionnaires de locaux commerciaux et les entreprises vont supporter, à cet effet, de nouvelles charges.

(Source Ecofin)

ASSURANCE VIE EN CÔTE D'IVOIRE

Leadway Vie et la Sfi nouent un partenariat

La compagnie d'assurance Leadway Vie Côte d'Ivoire, filiale de Leadway Assurance Limited Nigeria et la Société financière internationale (SFI) ont décidé de mutualiser leurs actions pour renforcer la pénétration de l'assurance vie en Côte d'Ivoire. Ce partenariat cible particulièrement la population féminine. Le taux de pénétration auprès de cette catégorie sociale est inférieur à 2%. Selon des prévisions de la SFI, le Marché de Ivoirien de l'assurance vie sera de l'ordre de 31,2 milliards \$, d'ici 2025.

Selon le Directeur général de Leadway Vie, Tiornan Coulibaly (photo), cette dynamique partenariale vise à accroître les moyens dont disposent les femmes pour atténuer les risques qu'elles courent au quotidien et leur permettre, en étant assurées, d'élargir leur accès à des mécanismes de protection sociale ».

(Source Ecofin)

CYBER-RISQUES

Allianz Nigeria

lance un nouveau produit

Allianz Nigeria entend élargir sa gamme de produits avec une nouvelle politique axée sur le cyber-assurance. Le lancement est prévu avant la fin du premier semestre 2021, selon Adeolu Adewumi-Zer, le PDG de la société.

Une enquête auprès de 193 entreprises nigérianes interrogées a révélé que les cyberincidents sont le deuxième risque perçu en 2021, juste derrière COVID-19, alors qu'ils n'étaient considérés que comme le huitième risque le plus important.

La nouvelle assurance prendra en charge la perte de don-

nées et le risque de réputation ainsi que la cybercriminalité. Selon le Pdg d'Allianz Nigéria, la prise en charge de la cyber sécurité est devenue un enjeu de taille à l'heure du télétravail.

Allianz Nigeria a récemment annoncé une augmentation du capital-actions autorisé de la société de 10 milliards de nairas (24,2 millions de dollars) à 18,5 milliards de nairas (44,8 millions de dollars).

Cela fait suite à la création de 17 milliards d'actions ordinaires, permettant à Allianz Nigeria d'augmenter le capital-actions autorisé.

(Source Financial Afrik)

AFRICA FINANCIAL INDUSTRY SUMMIT

La première édition va imprimer de nouvelles dynamiques

La première édition de l'Africa Financial Industry Summit, organisée en partenariat avec Ifc, devra favoriser la définition de stratégies appropriées pour la relance de l'économie africaine durement fragilisée par la progression de la COVID -19. Cette première rencontre continentale a réuni les personnalités et institutions les plus influentes de la finance africaine.

Quatre cents décideurs étaient attendus à ce grand rendez-vous. Il s'agit des dirigeants des plus importantes banques et sociétés d'assurances actives en Afrique, des opérateurs de mobile money, des institutions de micro finance les plus dynamiques, les fintechs les plus innovantes ont rendez-vous avec les régulateurs et Ministres des finances les plus influents du continent à l'occasion de l'Africa Financial Industry Summit. Cette rencontre vise à dégager des pistes novatrices et mettre en place des mécanismes appropriés pour faire face aux impacts de la COVID -19.

(Source Financial Afrik)

L'ASSUREUR
AFRICAIN

N° 116
FEV
2021

PAGE
7

UN LEADER EN EXPANSION À VOS CÔTÉS

1^{er} groupe d'assurances
panafricain (hors Afrique du Sud)

+1 milliard de dollars
de chiffre d'affaires consolidé

26 pays d'implantation
en Afrique et au Moyen-Orient

34 compagnies
d'assurance et de réassurance

61 filiales

700 agences
en Afrique

3000 collaborateurs
*2015 (chiffres clés)



L'assurance, une vocation première.

Fort d'une présence étendue en Afrique et au Moyen-Orient, SAHAM Finances, Pôle assurance du Groupe, met ses expertises au service des métiers de l'assurance, l'assistance et le TPA.

SAHAM Finances accompagne ses clients où qu'ils soient pour qu'ils avancent en toute confiance dans leur vie et leurs projets et bénéficient du meilleur de ce que l'avenir peut leur offrir.

Assurance et réassurance

Leader du secteur en Afrique, SAHAM Assurance a élargi ses perspectives de croissance au Moyen-Orient, et est aujourd'hui présent dans 26 pays à travers 34 compagnies d'assurance et de réassurance.

Assistance

Leader du secteur en Afrique, SAHAM Assistance, partenaire de Mondial Assistance, accompagne plus de 6 millions de bénéficiaires en proposant à ses clients un réseau international de 400 000 prestataires de services.

TPA

Véritable intermédiaire entre les assureurs et les assurés, la tierce gérance (TPA) est un axe de croissance stratégique de SAHAM Finances pour optimiser la gestion de frais de santé à travers des réseaux de soins étendus et permet ainsi aux bénéficiaires une qualité de service optimale.



Anyone can take you for a ride. Only a few take you there safely.



Arab Insurance Group (B.S.C.) - a reinsurance firm regulated by the Central Bank of Bahrain

You would not settle for the cheapest car. Why should reinsurance be different?

When your business is at risk, there is no room for error. One wrong turn can spell disaster. Trust the people you know. Because when it comes to the crunch, price will no longer be important.

Arig - your premium is our commitment.

www.arig.net



Voted 'Reinsurer of the Year 2014' by the readers of the Middle East Insurance Review

MONSIEUR CHRISTIAN HAPI CEO RAWSUR ASSURANCES

«La réussite d'une compagnie d'assurance est liée indéniablement à la qualité de ses partenaires en réassurance»

Le Directeur Général de la compagnie RAWSUR ASSURANCES Christian Hapi analyse dans cet entretien, l'apport du secteur des assurances dans l'économie d'un pays en termes de création

de richesses. Il revient également sur les produits phares de leur structure ainsi que la stratégie de communication mise en place pour convaincre les populations de l'utilisation des services de l'assurance.

La libéralisation des assurances est effective depuis le 28 mars 2019, quel impact cela va avoir sur l'économie nationale et quelles sont les mesures que vous comptez prendre pour contribuer à son essor ?

L'assurance va profondément contribuer à renforcer l'économie nationale à plusieurs niveaux.

En premier lieu sur le plan social :

- La mission essentielle de l'assurance est d'apporter aux hommes cette sécurité contre les risques du hasard dont ils ressentent le besoin

- En apportant cette sécurité, elle favorise l'éclosion d'un grand nombre d'activités qu'ils n'oseraient peut-être pas entreprendre sans elle.

Ensuite sur un plan purement économique :

- L'assurance peut ainsi permettre à l'assuré d'obtenir du crédit en renforçant les garanties qu'il offre à ses créanciers. Il pourra ainsi assurer contre l'incendie l'immeuble hypothéqué ou encore souscrire à une assurance en cas de décès pour

une somme égale à la valeur du prêt.

- L'assurance peut également offrir des solutions d'épargne tout en apportant des avantages fiscaux aux assurés. En drainant ainsi une partie de l'épargne nationale, l'assurance peut faciliter le financement des investissements

- Enfin, les sommes prélevées sous forme de primes sont scrupuleusement placées pour la sécurité des assurés et des victimes vie puisqu'elles garantissent l'exécution des obligations prises par l'assureur ;

RAWSUR SA et RAWSUR Life SA sont déterminés à jouer pleinement leur rôle de créateur de richesse à travers la contribution au PIB, la sécurisation des biens et des personnes et la création d'emplois directs et indirects.

À l'exception des employés de la Sonas, les compétences en matière assurantielle sont rares. Quel est votre programme pour améliorer le vivier de compétence locale ?

Nous avons choisi de prôner une culture du capital humain basée sur le principe de l'adéquation des compétences et de l'excellence opérationnelle.

Pour y arriver, nous avons mis en place un plan de formation et d'accompagnement continu de nos employés.

Nous sommes absolument

confiants sur le fait qu'il soit possible avec un savant mélange de cadres d'assurances venus de l'extérieur et de cadres congolais à hauts potentiels de bâtir une culture professionnelle solide de l'assurance.

Le marché congolais était sous monopole et l'assurance était perçue comme une taxe sans contrepartie. Quelle sera votre politique de communication pour susciter l'adhésion de tous et rassurer vos cibles ?

C'est un défi de taille que de vulgariser les assurances auprès des citoyens congolais dont certains perçoivent l'assurance comme une taxe.

Nous avons ainsi choisi de mettre en place une politique de communication de proximité avec comme ambition principale de bâtir une relation de confiance avec la population congolaise qui prend progressivement conscience du rôle économique et social de l'assurance.

Cette politique de communication est fondamentalement couplée à notre offre de services puisque nous honorons réellement nos engagements et réglons les sinistres dans les délais requis.

Sur quels critères avez-vous choisi votre(s) réassureur(s) ?

La réussite d'une compagnie



d'assurance est liée indéniablement à la qualité de ses partenaires en réassurance.

C'est pour cette raison que nous avons choisi des réassureurs de renommée mondiale qui répondent au mieux à nos besoins et exigences (Munich-Re, Scor, Africa-Re)

Quels sont les produits phares sur lesquels vous misez pour votre développement ?

Nous avons choisi, dès le départ, de créer deux compagnies d'assurances, signe de notre forte confiance au potentiel du marché congolais.

RAWSUR SA, qui est une compagnie d'assurances Dommages aux Biens, offre des prestations sur toute la gamme de produits existant dans cette branche : l'Automobile ; la santé ; le transport de Marchandises ; la Responsabilité civile ; les assurances voyages. A ces produits, nous avons rajouté un certain nombre de services

et d'assistances que nous offrons à nos clients : le tracking ; le contrôle technique ou encore l'assistance d'un constat Rawsur lors d'un accident de circulation.

RAWSUR Life SA qui, à ce jour, est la seule compagnie d'assurance du marché spécialisée dans la branche assurance vie et qui offre toute une panoplie de couvertures d'assurance répondant aux besoins des particuliers et des entreprises (Assurances funéraires et obsèques et bientôt Retraite, Epargne ; Education ; Décès ; Crédit...).

Nos produits sont disponibles auprès des guichets de nos compagnies, mais également de nos partenaires (Courtiers d'assurances ; Banques, Microfinance...).

Pouvez-vous nous parler des atouts dont vous disposez pour vous démarquer de vos concurrents ?

Nous avons misé sur plusieurs aspects afin de répondre aux exigences et aux besoins de nos assurés à savoir :

- Une organisation opérationnelle entièrement dédiée à la satisfaction de nos clients
- Un service de qualité au standard international
- Un personnel hautement qualifié
- Une solidité financière avérée
- Une présence forte et progressive sur toute l'étendue du territoire national

Nous accordons aussi une considération particulière à notre environnement social grâce aux relations que nous entretenons. Nous nous efforçons d'être présents et d'apporter notre contribution constante par des actions sociales ciblées.

Au cœur de nos enjeux, la création des liens de confiance reste un aspect incontournable. Nous avons ainsi mis en place un mécanisme de prise en charge moderne et rapide des dossiers de sinistres.

L'Assureur Africain

STRESS TEST EN GRANDEUR NATURE POUR LES ASSUREURS AFRICAINS

La crise liée à la COVID-19 confirme la solidité des assureurs africains

La crise qui secoue toutes les places boursières africaines dans le sillage de la crise sanitaire liée à la COVID-19 constitue un choc sans précédent pour les assureurs du continent, au premier rang desquels les membres de la FANAF. Au-delà des mauvaises nouvelles qui s'accumulent, il est cependant permis d'avoir une vision positive des temps difficiles que vivent les assureurs : car la COVID-19, en plongeant notre secteur dans une crise sans précédent, offre aux assurés un « stress test » en grandeur nature, qui confirme a contrario la résistance des institutions à qui ils ont confié le soin de les protéger contre les vicissitudes de la vie.

Un rapide tour d'horizon des principaux marchés de l'espace FANAF montre la violence du choc et la résistance des assureurs.

Au Maroc, la tempête financière fut rude, et la crise sanitaire a fait chuter le Moroccan All Shares Index (MASI) en mars 2020 dans une proportion jamais vue depuis la création de l'indice en 2002 : -26% entre le 28 février et le 18 mars 2020. Même si la remontée progressive qui a suivi jusqu'à la fin de 2020 a rattrapé une partie de la chute, l'année accuse tout de même -7,9% sur l'année entière¹.

Cette chute des marchés boursiers frappe un secteur des assurances marqué par une forte exposition des actions : au Maroc les placements boursiers (regroupant à la fois les actions cotées, non cotées, titres de participation, autres OPCVM) représentent 45% des placements des assureurs en 2019², soit environ MAD 87 milliards à l'actif de leurs bilans. Toutes choses étant égales, par ailleurs une baisse de 7,9% de cette part « actions » représente donc un impact d'environ MAD 6,9 milliards, à comparer aux bénéfices globaux du secteur : MAD 3,7 milliards en 2019 et MAD

3,4 milliards en 2018. La seule baisse du marché actions en 2020 représente donc presque deux ans de résultats nets des assureurs du Royaume.

Plus globalement, si la crise sanitaire et économique n'a pas trop pesé sur l'activité (les primes ont continué à augmenter de +4,6% au 1er semestre 2020 par rapport au premier semestre 2019), le résultat net du secteur des assurances et de la réassurance a baissé de 21,9% sur la même période.

Les assureurs signalent notamment une hausse des impayés.

Mais le lecteur aurait tort de se laisser impressionner par ces chiffres.

D'abord, la force de l'assurance est que son unité de temps dépasse largement l'unité de temps des marchés boursiers : ces derniers ne cessent d'évoluer sur le court terme, alors que l'assureur est un acteur qui vit sur le long terme. Certes, il doit se soumettre au principe des arrêts comptables semestriels ou annuels, qui l'obligent à figer une réalité à une date précise. Mais l'assureur sait que les aléas boursiers, potentiellement très violents à court terme (-26% en moins d'un



Par Géraldine MERMoux, Directrice Générale Associée de FINACTU ...



et Guillaume GILKES, Directeur de la recherche de FINACTU.

mois en mars 2020 pour le MASI) sont beaucoup plus raisonnables quand on les mesure sur de plus longues périodes (sur l'année 2020, malgré une crise historique sans précédent, la chute du MASI n'est « que » de 7,9%).

Ensuite, l'assureur dispose de nombreux mécanismes lui permettant de passer les crises sans encombre : marge de solva-

L'ASSUREUR
AFRICAIN

N° 116
FEV
2021

PAGE
11



Allianz Africa avec vous de A à Z

La force d'un leader international
de l'assurance et des services
financiers, les atouts de la
proximité.

Allianz Africa est à vos côtés depuis plus
d'un siècle sur le continent africain,
16 filiales et 500 collaborateurs à votre service.
Des solutions pour accompagner vos
programmes internationaux dans près de
30 pays en Afrique.

www.allianz-africa.com

Avec vous de A à Z

Allianz 

bilité, plus-values latentes, valorisation conservatrice des engagements, sont autant d'outils prudentiels qui permettent de sécuriser les promesses faites par les assureurs aux assurés.

Un chiffre suffit ici à démontrer la solidité du secteur des assureurs : avec un peu plus de MAD 41 milliards de fonds propres, les assureurs marocains peuvent facilement faire face à la chute de 7,9% de la valeur de la bourse de Casa, qui se traduit pour eux par une perte de valeur de MAD 6,9 milliards sur leur portefeuille d'actifs (-7,9%). Ils auraient même pu absorber la perte de -26% constatée en mars 2020 : cela représentait un ordre de grandeur de MAD 23 milliards qui, malgré son extrême violence, n'aurait réussi à « brûler » que la moitié des fonds propres.

Par ailleurs, plusieurs mécanismes particulièrement efficaces interviennent au préalable pour absorber les chocs et éviter d'impacter les fonds propres. Parmi ces règles de prudence, il y a d'abord les plus-values latentes, représentant le surplus de valorisation des placements par rapport à la valeur d'inventaire inscrite au bilan des assureurs. Estimées à MAD 36,4 milliards en 2019 par l'ACAPS, les plus-values latentes représentent ainsi environ 19% de l'encours total des placements. Ce qui signifie que le bilan des assureurs peut supporter une chute de 19% de leurs placements (et même une chute de 42% de la partie actions de leur portefeuille si on considérait les produits de taux comme non risqués) sans impacter leur résultat net ou leurs fonds propres. **Ainsi, les MAD 6,9 milliards d'impact de la chute boursière de 2020 n'ont réduit que de 20% le stock de plus-values latentes. Ce mécanisme a pu**

absorber la chute de la bourse au premier semestre 2020 et les fonds propres sont restés stables, non impactés par la crise, à MAD 41 milliards.

Ainsi, la vertu de la crise de la COVID-19 est de démontrer par un stress test en grandeur que les assurés marocains peuvent dormir tranquille!

La même conclusion peut être tirée de ce qui s'est passé en Tunisie, où l'on observe également que l'indice boursier – TUNINDEX – a chuté de 3,7% sur l'année 2020³.

Les 22 assureurs tunisiens totalisent des placements de TND 6,2 milliards à fin 2019, dont environ un cinquième seulement était investi en actions. Une chute de 3,7% de cette part « actions » représente un ordre de grandeur de TND 50 millions, soit moins d'un tiers du bénéfice net annuel du secteur dans son ensemble de TND 172 millions en 2019, et à peine 3% des fonds propres 2019 du secteur (données CGA de TND 1.353,4 millions de fonds propres avant affectation des TND 172,5 millions de résultat net de 2019).

En zone CIMA, où les bourses sont moins développées, les assureurs ont tous une moindre exposition aux actions, et cela devient cette année un atout.

Les mêmes mécanismes prudentiels protègent les assureurs en zone CIMA – et donc les assurés - des aléas boursiers. Ainsi, en Afrique de l'Ouest, les assureurs de la zone UEMOA ont dû faire face à une chute de 13% de la bourse régionale BRVM⁴ en 2020, l'indice BRVM 10 chutant presque deux fois plus fortement que l'indice MASI au Maroc. Mais l'exposition des assureurs CIMA est trois fois plus faible qu'au Maroc (environ 15% d'actions dans les actifs sous gestion⁵, contre

45% au Maroc).

Ainsi, la zone CIMA subit moins fortement la baisse des marchés financiers : la moindre exposition au marché actions - qui habituellement est un handicap - les a protégés en 2020 :

- Envisageons un stress test consistant à appliquer une baisse de 13% du portefeuille actions à tous les assureurs de la zone CIMA (et pas uniquement en Afrique de l'Ouest) : vu que ce portefeuille actions représente 15% des 2.375 milliards de FCFA de placements à fin 2019 du secteur de l'assurance en zone CIMA, l'impact représenterait une perte de FCFA 50 milliards.

- Cette perte de 50 milliards FCFA liée à une forte chute boursière est du même ordre de grandeur que le résultat net cumulé de l'ensemble des compagnies d'assurance de tous les pays CIMA : 78 milliards FCFA en 2014, 85 en 2015, 72 en 2016, 47 en 2017

- **Mais en zone CIMA également, malgré l'impact sur les bénéfices annuels, les mécanismes prudentiels permettent d'absorber le choc et de préserver les assurés. Une perte de 50 milliards F cfa (si le portefeuille actions baissait de 13%), ne représente que 3% des fonds propres du secteur (1715 milliards FCFA en 2016). Et les récentes mesures d'augmentation du capital social et des fonds propres n'ont fait que renforcer cette résilience :** rien qu'en 2019, une centaine de sociétés se sont conformées à l'augmentation du capital social à FCFA 3 milliards !

En plus de cette solidité incontestable des assureurs, le spectateur attentif de la crise sanitaire de 2020 note que les régulateurs ont réagi rapidement pour soutenir le secteur.

Contrairement à la décision

radicale de l'Afrique du Sud qui a permis d'exclure les sinistres occasionnés par la pandémie sur les polices d'interruption d'activité ou perte d'exploitation, les régulateurs CIMA et ACAPS ont maintenu les garanties contractuelles pour la protection des assurés.

Cependant l'ACAPS au Maroc a également agi afin de limiter l'impact de cette crise sur le secteur : le 23 avril 2020, elle a assoupli temporairement certaines règles de provisionnement, notamment la provision pour dépréciation des valeurs de placements (seuil de provisionnement des moins-values latentes passé de 25% à 30%), mais aussi la provision pour risque d'éligibilité et les provisions pour créances et primes impayées. Cette mesure est particulièrement opportune, et repose sur l'idée que les assureurs n'ont pas à intégrer en temps réels dans leurs comptes les aléas conjoncturels.

En zone CIMA des voix s'élèvent pour demander d'assouplir les exigences d'augmentation du capital qui sont actuellement en cours.

Si le stress test en grandeur nature que représente la crise de la COVID-19 semble donc confirmer la résilience des assureurs africains, 2020 n'en constitue pas moins une année de rupture qui devrait compliquer la nécessaire consolidation du secteur. Car pour consolider, qu'il s'agisse de rapprocher les compagnies, d'organiser des transferts de portefeuilles ou de mettre en run off les compagnies les plus fragiles, il faut des fonds propres et de la liquidité.

L'ASSUREUR
AFRICAIN

N° 116
FEV
2021

PAGE
13

1- Données Indice MASI : 12171,9 le 31/12/2019 et 11211,49 le 29/12/2020

2- La baisse des cours des actions, tandis que les produits de taux restaient stables, a mécaniquement fait baisser la part des actions à 42% des placements affectés, tandis que les produits de taux montaient de 45% en 2019 à 52% en octobre 2020, d'après le dernier rapport ACAPS.

3- Données Indice TUNINDEX : 7122,09 le 31/12/2019 et 6855,32 le 29/12/2020

4- Données Indice BRVM-10 : 149,11 le 31/12/2019 et 129,77 le 28/12/2020

5- Le portefeuille actions représente 13,2% en 2017, 16,4% en 2016, 16,3% en 2015 des actifs en couverture des engagements réglementés en zone CIMA (source : site web de la CIMA, états C4 vie et non vie). Ce portefeuille actions, représentant 15% des placements, n'est composé que de 16% à 21% d'actions cotées, et pour le reste d'actions non cotées, titres de participation, et OPCVM. Au Maroc, le portefeuille actions représente 45% des placements en 2019, mais près de 52% de ce portefeuille actions est composé d'actions cotées.

L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE DANS LA ZONE CIMA

Les assureurs face au défi du mauvais comportement des automobilistes, le cas du Sénégal

Cette étude a pour objectif de mettre à jour la représentation sociale de "l'automobiliste" chez les assureurs sénégalais. Il s'agit également de s'appuyer sur les résultats obtenus pour sensibiliser sur les dangers concernant la route dans la zone CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance), en général et plus particulièrement le Sénégal. Elle s'est réalisée à partir d'un test d'association verbale hiérarchisée proposée auprès des assureurs sénégalais, c'est-à-dire basée sur des associations spontanées des enquêtés.

La gestion des accidents de la circulation a toujours interpellé les chercheurs et acteurs des transports et de la santé routière. En moyenne, on estime à 2,3 le nombre de facteurs contributifs à un accident, dont les trois quarts (3/4) sont des facteurs humains. Ces mêmes résultats se retrouvent chez Elgarov (1995) : les erreurs du conducteur ont été à l'origine de 76 % des 879 accidents étudiés. De même, de nombreuses recherches ont tenté d'établir les influences respectives des individus, du véhicule et de l'environnement sur les accidents, et de préciser la nature de leurs interactions. À cet égard, on peut mentionner les résultats des recherches fondatrices de Sabey et Staughton dans les années 1970 en Grande-Bretagne (Charbit, 1997). Le facteur humain constitue le principal facteur contributif dans 95 % des accidents (Sabey, 1983 ; Kuhlmann, 1993). L'infrastructure (route et environnement) est un facteur important dans 28 % des accidents. Le véhi-

cule n'est une des causes d'accidents que dans 8,5 % des cas. Comme le montre le tableau ci-dessous, le facteur humain arrive en première position concernant les interactions avec les autres facteurs de risques d'accidents de la route.

Tableau 1 : interactions entre facteurs humains et les autres facteurs

Facteurs humains exclusivement 65%
Facteurs humains + route 24%
Facteurs humains +véhicule 4,50%
Facteurs humains +route +véhicule 1,25%
Facteurs routiers exclusivement 2,50%
Facteurs routiers +véhicule 0,25%
Véhicule exclusivement 2,50%
TOTAL 100% Source TRL leaflet 976, avril 1983

Dans la zone CIMA, en général, nous constatons que la sinistralité automobile était de l'ordre de 55 % concernant la garantie Responsabilité Civile (RC) deux ans après l'entrée en vigueur du code CIMA. Mais, cette tendance est descendue en moyenne à 35 % de 2008 à 2012 (voir Tableau 2).

Cela pourrait s'expliquer par les différentes politiques sécuritaires entreprises par les pays membres. Malgré ces

efforts louables, l'insécurité routière persiste et les assureurs ont un grand rôle à jouer dans cette lutte. Sur ce, une réflexion profonde sur le conducteur s'impose comme un véritable gage de sécurité routière, car elle permettra de comprendre sa perception afin de pouvoir mettre en place des programmes de prévention adaptés et plus efficaces. C'est pourquoi la présente étude s'intéresse, quant à elle, à la représentation sociale de l'automobiliste chez les assureurs sénégalais.

Introduite par les travaux de Moscovici (1961), les représentations sociales sont définies comme « [...] une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la construction d'une réalité commune à un ensemble » (Jodelet, 1989, p.53). Les représentations sociales permettent donc aux individus de comprendre et d'expliquer la réalité en l'intégrant dans un cadre assimilable par eux, en cohérence avec les valeurs, les idées, les opinions auxquelles ils adhèrent.

Par ailleurs, elles facilitent la communication sociale en définissant un cadre de référence commun qui permet l'échange, la transmission et la diffusion du savoir. Elles per-



Par Boubacar COULIBALY*

mettent également de guider mais aussi de justifier a posteriori les comportements et les prises de position (Abric, 1984). Depuis les travaux de Moscovici, on a vu se développer de nombreux courants de recherches sur les RS dont l'approche structurale ou noyau central. L'approche structurale conçoit une représentation comme une connaissance de sens commun organisée, donc ayant une structure. Abric (1989 ; 1994) considère qu'une représentation sociale est construite autour d'un noyau central ou système central et un système périphérique. Le Noyau Central (NC) est l'élément fondamental de la représentation parce qu'il détermine, à la fois, la signification et l'organisation de la représentation. Le noyau central est un ensemble de croyances partagées qui sont communes aux individus d'une même population : les éléments centraux sont consensuels et « non-négociables » (Moscovici, 1993), ils sont systématiquement associés à l'objet de représentation et sont indépendants du contexte immédiat dans lequel la représentation est activée (Flament, 1995). Les élé-

ments périphériques s'organisent autour du noyau central.

En relation directe avec lui, ils constituent l'essentiel du contenu de la représentation, sa partie la plus accessible. Ils correspondent plutôt à des opinions, des descriptions, des stéréotypes ou des croyances concernant celui-ci. Ils concrétiseraient ainsi la signification centrale, plus ou moins abstraite, de la représentation. Ils jouent un rôle capital puisqu'ils « constituent l'interface entre le noyau central et la situation concrète dans laquelle s'élabore ou fonctionne la représentation » (Abric, 1994, p.25).

Les éléments périphériques sont hiérarchisés, c'est-à-dire qu'ils sont plus ou moins proches du noyau. Lorsqu'ils sont proches du noyau central, ils constituent une concrétisation de la signification de la représentation alors que lorsqu'ils sont éloignés, ils servent d'illustration ou de justification de la représentation. Ils servent alors à faire la liaison entre la réalité de l'objet et le noyau central.

La périphérie permet au système central de rester stable. En effet, une représentation sociale se transforme, le noyau central, lui, change. Ce changement provoque une propagation dans le système entier. Si un élément périphérique change, il se produit simplement, la plupart du temps, une diffusion sans réelle conséquence. En effet, les éléments périphériques permettent de déchiffrer la réalité, donnent une grille de lecture et ont un rôle de défense du système central.

Étudier la RS de l'automobiliste auprès de ces populations peut permettre de mieux cerner la nature du rapport qu'elles entretiennent. Il s'agit, en d'autres termes, de ressortir la pensée naïve construite par la communication au sujet de l'automobiliste.

Les RS étant, comme le révèle Rouquette (1997), une « façon de voir localement et momentanément partagée au

sein d'une culture qui permet de s'assurer de l'approbation cognitive d'un aspect du monde et de guider l'action à son propos ». Les représentations sociales peuvent servir d'outils d'analyse, car s'inscrivant alors dans une approche psycho-cognitive permettant de voir comment les individus pensent et accordent du sens à leur environnement.

Elles permettent aux individus de comprendre et d'expliquer la réalité en l'intégrant dans un cadre assimilable par eux en cohérence avec les valeurs, les idées et les opinions auxquelles ils adhèrent. Par ailleurs, elles facilitent la communication sociale en définissant un cadre de référence commun qui permet l'échange, la transmission et la diffusion du savoir.

En ce sens, les RS vont servir de grille de lecture de la réalité en lui accordant du sens (Moliner, 1992). Aussi, nous appuyant sur les enjeux sociaux en rapport l'objet assurance, pour cette étude, nous émettons l'hypothèse suivante :

Hypothèse : Nous nous attendons à ce que les assureurs sénégalais pensent que les automobilistes sénégalais ne conduisent pas de manière prudente du fait de certains comportements à risque.

I. Méthodologie

1. Les participants

L'enquête est menée auprès de 27 assureurs sénégalais qui ont répondu au test d'association verbale. Cette population constituée de 16 hommes et 11 femmes répartis entre quatre tranches d'âges : les jeunes (≥ 25 ans) représentent 22,22 %, les jeunes adultes (25 à 40 ans) 55,55 %, les adultes (41 à 55 ans) 11,11 % et, enfin, les personnes âgées (plus de 55 ans) 11,11 %. Ces professionnels travaillent dans différents départements au niveau des compagnies et cabinets de courtage d'assurance au

Sénégal. Nous avons 5 qui s'exercent dans le département sinistre, 9 dans le commercial et 6 dans le département technique. Par ailleurs, 7 sont en formation avec des niveaux d'expériences variées. Nous avons 15 assureurs qui ont une expérience supérieure ou égale à 5 ans, 9 entre 6 et 10 ans et 3 ont plus de 10 ans d'activités professionnelles. Les passations ont été réalisées entre mars et mai 2017 au Sénégal.

2. Procédure

Plusieurs méthodologies de recherche existent pour étudier les Représentations Sociales (RS). Mais, dans le cadre de notre recherche,

facile à utiliser et à comprendre. C'est pourquoi elle est régulièrement utilisée dans l'étude des représentations sociales (Etoundi, 2018 ; Gaymard, 2014 ; Gaymard & Etoundi, 2018). Il s'agit d'une approche qui allie une analyse quantitative et qualitative dont le but est de mettre en évidence la structure de la RS. L'association des données quantitatives et qualitatives fait que plus une expression est classée aux premiers rangs, plus elle a des chances de se situer dans le noyau central de la RS. Finalement, le recours à cette approche permet d'obtenir un tableau de 4 zones ayant chacune une signification particulière par rapport à la RS. La pre-



La fréquence des accidents dévoile le manque de formation de certains automobilistes. (Ph. Archives)

nous utilisons la technique d'association verbale hiérarchisée, c'est-à-dire qu'à partir d'un inducteur, nous demandons aux participants de verbaliser le plus spontanément possible les mots et expressions qu'ils associent à l'inducteur. À la suite de la phase de verbalisation, les participants sont invités à classer eux-mêmes les mots et expressions cités par ordre d'importance décroissant. Selon Abric (2003b), l'approche associative présente de nombreux avantages : elle permet de produire directement des données à partir de l'expression des individus ; elle est rapide à mettre en œuvre et à analyser, et est

mière correspond aux éléments faisant partie de la zone centrale et les mots qui y figurent sont ceux cités fréquemment et dans les premiers. Il s'agit des termes les plus saillants et les plus significatifs (Vergès, op. cit.). La seconde et la troisième comprennent les mots fréquents mais moins bien placés ou bien placés mais peu fréquents. Ceux-ci font partie de la





Tunis Re

...your risk is our business

Tunis Re is rated B+ (Good) by AM Best



Nouveau Siège ... Nouvelle Adresse

Société Tunisienne de Réassurance Avenue, du Japon BP. 29 - 1073 Montplaisir
Tunis Phone: (216) 71904 911 **Fax:** (216) 71904 930 - 71906 173
E-Mail: tunisre@tunisre.com.tn **Website:** www.tunisre.com.tn

périphérie, mais peuvent agir sur l'organisation de la représentation. Et, enfin, la quatrième zone correspond à la zone dite "périphérique". Les mots sont, ici, peu cités et en dernières positions.

**Tableau 1 :
Les différentes zones de
l'analyse prototypique**

Rang moyen
Fréquence moyenne
Zone centrale Fréquence élevée et rang élevé
Fréquence (Case 1)
Première périphérie
Fréquence élevée et rang faible (Case 2)
Première périphérie (contrastée) Fréquence faible et rang faible
Fréquence (Case 3)
Périphérie Fréquence faible et rang élevé (Case 4)

Concrètement, nous nous sommes servis d'un questionnaire d'associations libres. Les participants étaient invités à répondre à la question : quels sont les mots qui vous viennent à l'esprit lorsque l'on évoque automobiliste ? Énumérez 3 mots minimum et 5 au maximum. À la suite de l'énumération des mots et expressions, il était demandé aux participants de classer les productions selon leur importance. Des informations, en rapport avec des données sociodémographiques comme la tranche d'âge, le sexe et la branche d'activité, ont également été livrées. Les données ont été soumises à un traitement qui visait à homogénéiser le corpus en regroupant les mots sémantiquement proches en remplaçant certains mots par leur synonyme. Pour cela, nous avons eu recours au logiciel CRISCO qui est un Dictionnaire Électronique des synonymes (DES). Par exemple, nous avons remplacé l'expression "vigilance" par « prudence ». Au terme de cette opération, les corpus ont été soumis à une analyse prototypique (classement des associations en fonction de leur fréquence et de leur importance), à partir

du logiciel « EVOC » (Scano, Junique et Vergès, 2002), pour déterminer les éléments centraux et périphériques de la représentation.

II. Résultats

Au sein du noyau central, nous voyons que le terme « Prudence » est l'élément le plus fréquemment cité (11 fois) avec un rang d'importance très fort (2,091). On peut supposer que ce terme est l'élément le plus central de la représentation. Ce terme monte que les assureurs sénégalais mettent l'accent sur les aspects sécuritaires liés à la sensibilisation. Ceci nous fait dire que les automobilistes sénégalais conduisent de manière imprudente ; d'où la nécessité de les sensibiliser. Dans la première périphérie et la zone contrastée, nous observons les items : « accident (cité 11 fois), sécurité (cité 7 fois) indiscipline (cité 4 fois) et responsabilité (cité 4 fois) ». Ces mots, d'une part, font référence à un appel vers une conduite plus sécurisante du fait de la recrudescence des accidents et nous renvoient, d'autre part, à l'attitude et aux comportements des automobilistes sénégalais. Au sein de la deuxième périphérie, nous notons les mots « Assurance et Surveillance ». Ces mots pourraient nous faire penser au rôle que l'assurance doit jouer dans la lutte contre l'insécurité routière.

Tableau 2 : représentation sociale de l'automobiliste chez les assureurs sénégalais selon la fréquence des mots et leur rang moyen d'importance

Rang <2,5	Rang >2,5
Fréquence ≥6	
Prudence 11*	2,091*
Accident Sécurité 11**	7 3,000** 2,857
4 ≤ Fréquence ≤ 5	
Indiscipline Responsable	4 5 1,500 1,200
Assurances Surveillance	4 4 3,000 3,500
*Noyau central ;	
** Périphérique	8

III. Discussion

L'hypothèse de notre étude renvoyait à la représentation sociale de l'automobiliste chez les assureurs sénégalais. Elle se trouve validée puisque les résultats de l'analyse prototypique montrent clairement que les automobilistes sénégalais conduisent de manière imprudente du fait de leurs attitudes et comportements. L'attitude et le comportement du conducteur sur la route ont un lien direct avec les accidents. Des travaux de recherches comme ceux de Poulter et coll. (2008) illustrent bien comment le comportement peut avoir une incidence sur les causes d'accidents. En utilisant la théorie du comportement planifié, ils ont réalisé une étude basée sur un questionnaire rempli par des conducteurs de camions du Royaume-Uni afin de comprendre leur comportement de conduite et leurs intentions (adopter un comportement de façon volontaire ou non et décider du comportement qui sera adopté dans une situation précise). Deux facteurs ont été identifiés comme étant liés à l'implication des camionneurs dans les accidents. Il s'agit de comportements spécifiques et inappropriés des conducteurs et la non-conformité aux protocoles de sécurité pour le véhicule et le conducteur. Des exemples d'infractions au Code de la sécurité routière sont donnés et ces comportements sont statistiquement significatifs pour expliquer l'implication dans les accidents. De plus, le fait que le conducteur mentionne qu'il a l'intention d'observer les règles est l'élément qui a le plus d'effet sur son comportement sur la route. C'est pourquoi la sensibilisation est un impératif majeur face à cette situation.

Pour les assureurs sénégalais, la sensibilisation des automobilistes face aux risques d'accidents est très importante, car l'ampleur et la fréquence des accidents montrent le manque de formation

de certains d'entre eux. Si nous regardons les verbalisations ci-dessus (Tableau 2), nous constatons que le nombre de citation du mot « Accident » est égale au nombre d'évocation du mot « Prudence » ; ce qui nous fait penser que les automobilistes sénégalais ne suivent pas les règles de conduite. Et pour les suivre, il faut d'abord les connaître. C'est la raison pour laquelle des lacunes causées par le manque de formation sont présentes aussi bien chez les conducteurs particuliers que les Transporteurs Publics de Voyageurs (TPV). Paradoxalement, ces derniers pensent maîtriser tous les mécanismes de la conduite (locus of control) et sont souvent dans les conduites agressives, impulsives et impatientes. Ce type de personnalité décelé chez certains conducteurs sénégalais est à l'origine des accidents recensés. Des travaux de recherches montrent l'implication de ces types de comportements dans les accidents de la route. Lancaster et Ward (2002A ; 2002B) présentent aussi des résultats traitant de la personnalité et de l'implication dans les accidents.

Ces auteurs énumèrent une série de traits de caractère liés à un comportement risqué au volant incluant l'impulsivité, l'hostilité et

l'agressivité, l'instabilité émotionnelle, la dépression et ce qui est appelé le «locus» de contrôle (ou lieu de contrôle), qui associe la cause d'une réussite (ou d'un échec) à des éléments extérieurs à la personne (les autres conducteurs, l'état de la route, etc.) ou, au contraire, aux résultats de ses propres actions (son bon

comportement). Conscients des limites de notre travail, nous estimons que la taille de notre population mérite d'être améliorée. Cependant, malgré les difficultés à recueillir des données auprès des assureurs sénégalais, cette étude présente néanmoins l'avantage de prendre en compte les questions de la sécurité routière au Sénégal mais aussi dans la zone Cima, et pourrait également apporter une contribution à cette communauté qui recherche des stratégies de lutte contre l'insécurité routière.

IV. Conclusion

Cette recherche avait pour objectif de mettre à jour la représentation sociale de l'automobiliste chez les assureurs sénégalais. Grâce à la tech-

nique d'association verbale, nous avons pu constater que certains automobilistes du Sénégal sont sous la conduite imprudente.

Cette étude pourra servir de repère, une grille d'analyse aux assureurs sénégalais, de la Cima en général, afin de pouvoir déceler des comportements à risque de certains automobilistes sur les routes. Cela leur permettra de définir des profils de conducteurs à risque afin de pouvoir mettre en place les mécanismes de prévention. Il est important d'accorder une grande attention au conducteur lorsque l'on s'intéresse aux facteurs de risque parce que les statistiques montrent qu'ils sont les plus touchés. C'est pourquoi les États de la CIMA doivent adopter une politique de

réduction des heures de conduite puisque leur accumulation entraîne inévitablement une augmentation de la fatigue et une baisse de la vigilance.

Aussi, il faudra nécessairement renforcer les contrôles sur les routes africaines, renouveler les parcs automobiles et améliorer la qualité de vie des usagers de la route.

Comprendre le comportement des automobilistes face aux risques d'insécurité routière permettra aux assureurs de réfléchir sur les mécanismes

de prévention. Nous espérons également que cette étude va permettre d'avoir une vision prospective qui pourra sensiblement diminuer le taux de sinistralité de la branche automobile dans la zone CIMA. Nous nous intéressons à la sécurité routière au cours de nos expériences professionnelles au sein du marché des assurances sénégalaises dans les compagnies comme dans le courtage. Aujourd'hui, nous abordons cette question avec le recul et le regard du chercheur.

**PhD student of social psychology
Master Psychologie de Sécurité Routière (M2PSR)
Diplôme Université Sécurité Routière et Prévention des Risques (DUSRPR)
Diplôme de Technicien en Assurance (DT-A)
Université Paris Descartes - École Doctorale 261-3CH -
Laboratoire de Psychologie Sociale : Menaces et Régulations (LPS) UFR de Psychologie Centre Henri Piéron - 71, avenue
Édouard Vaillant 92774 Boulogne- Billancourt Cedex*

BIBLIOGRAPHIE

- Abric, J. C., 2003. Méthodes d'étude des représentations sociales. Erès.*
- Abric, J. C., 1994. L'organisation interne des représentations sociales : système central et système périphérique. Structures et transformations des représentations sociales, 73-84.*
- Abric, J., 1989. Noyau central d'une représentation sociale. Paris : Delachaux & Niestli.*
- Abric, J. C., 1984. A theoretical and experimental approach to the study of social representations in a situation of interaction. Social representations, 169-183.*
- Charbit, C, 1997. Les facteurs humains dans les accidents de la circulation : un potentiel important pour des actions de prévention », rapport final d'accident de circulation- Fondation Maif.*
- Elgarov A., 1995. Road crashes and alcohol abuse in Kabardino-Balkaria, Proceedings of the 13th International Conference on Alcohol, Drugs and Traffic Safety, 13-18 août 1995, volume 2, 741-743, NH&MRC Road Accident Research Unit, University of Adelaide, Adelaide, South Australia 5005, Australie. ISBN 0 -908204-21-3.*
- Etoundi, J. C., 2018. Gestion des risques au Cameroun : représentations sociales et croyance en un monde juste (Doctoral dissertation, Angers).*
- Flament, C., 1995. Approche expérimentale de type psychophysique dans l'étude d'une représentation. Cahiers internationaux de Psychologie sociale, 28, 67-76.*
- Gaynard, S., 2014. Des étudiants français s'expriment sur la voiture électrique. In A. Harmattan, Mobilités et transports durables : des enjeux sécuritaires (pp 15-23). Paris : Harmattan.*
- Gaynard, S., & Etoundi, J. C., 2018. Admit one's driving offences or attribute them to others : an exploratory study among a sample of Cameroonian drivers. Mediterranean journal of social sciences, 9 (4), 157-165.*
- Jodelet, D., 1989. Les représentations sociales. Paris : Presses universitaires de France.*
- Kuhlmann A., 1993. Accident prevention, a complex challenge for international science, Alcohol Drugs and Traffic Safety, pp 63-80, 1993.*
- Lancaster R., Ward R., 2002A. Management of work related road safety, Entec Uk Limited for the Health and Safety Executive and Scottish Executive, 40 p. 11.*
- Lancaster R, Ward R., 2002B. The contribution of individual factors to driving behavior : implications for managing work-related road safety. London : Health and Safety Executive, 73p.*
- Moliner, P., 1992. Structure de représentation et structure de schèmes. Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale, 14, 48-52.*
- Moscovici, S., 1961. 1976. La Psychanalyse, son image et son public.*
- Moscovici, S., & Halls, W. D., 1993. The invention of society : Psychological explanations for social phenomena. Polity Press.*
- Poulter D. R., Chapman P., Bibby P.A., Clarke D.D., Crundall, D., 2008. An application of the theory of planned behaviour to truck driving behaviour and compliance with regulations. Accident Analysis and Prevention, 40, pp. 2058-2064.*
- Rouquette, M. L., 1997. La chasse à l'immigré : violence, mémoire et représentations (Vol. 219). Éditions Mardaga.*
- Sabey B. & G. Staughton, 1975. Interacting roles of road environment vehicle and road user in accidents. 5th Conference of the International Association for Accidents and Traffic Medicine, Londres.*
- Vergès, P., Scano, S., & Junique, C., 2002. Ensemble de programmes permettant l'analyse des évocations. Manuel version 2.*
- Vergès, P., 1992. L'évocation de l'argent : une méthode pour la définition du noyau central d'une représentation. Bulletin de psychologie.*

ÉVOLUTION DE LA PANDÉMIE

La résilience doit être au cœur de toutes les politiques

Miser sur des stratégies digitales mais aussi sur le sens de l'anticipation peut permettre de minimiser les effets néfastes de la pandémie. Dans cette contribution, l'auteur tient à rappeler que l'épisode de la COVID-19 n'a pas connu son épilogue, le 31 décembre 2020, en dépit des espoirs placés sur la vaccination.

Alors que tous regardent l'année 2020 s'effacer progressivement, il suffit de repenser aux prévisions qui circulaient il y a tout juste un an, alors que la pandémie semblait encore bien loin de l'Occident, pour approcher la question des projections dans le futur comme, au mieux, un exercice dangereux et, au pire, un mirage. Le développement de la pandémie dans le monde entier, à partir de la fin février, a renversé toutes les prévisions 2020, entraînant un effet de domino qui a occasionné des ruptures pratiquement dans tous les secteurs économiques sauf, peut-être, la recherche vaccinale.

Maintenant 2021 s'est ouverte sur les mêmes difficultés, malgré des espoirs suscités par la mise sur le marché de différents vaccins quelque peu douchés par l'apparition de nouvelles variantes du coronavirus plus contagieux, même s'il est encore prématuré de savoir s'il est plus létal. C'est dans ce climat d'incertitudes que les responsables économiques et politiques doivent établir des stratégies à long terme alors qu'ils ne peuvent même pas évaluer ce qui se passera le mois prochain ou le trimestre prochain, et encore moins se faire une opinion réaliste du monde à la fin de l'année qui vient de commencer.

C'est un véritable bouleversement de paradigmes qu'il leur faut embrasser : plutôt que de se préparer pour un avenir prévisible, voilà qu'il leur faut se préparer à « toute éventualité ». S'il demeure

important de dégager des perspectives plausibles, il n'en demeure pas moins qu'ils doivent rester en permanence aux aguets pour anticiper les « Cygnes Noirs » qui pourraient bien constituer la nouvelle normalité. Cela signifie que des décideurs doivent, à tout moment, être prêts à saisir des opportunités inattendues comme à contenir des menaces soudaines, y compris celles sur lesquelles leurs stratégies pourraient se fracasser.

L'année 2021 sera vraiment un test

L'année 2020 a certes été bouleversée par la pandémie de la COVID-19, mais elle a aussi révélé l'obsolescence de systèmes informatiques, le manque de performance de processus industriels désuets, sans oublier le manque de robustesse de systèmes confrontés à des ruptures, armés seulement de plan de continuité sur le papier et ni mis à jour ni testés avec des exercices réguliers. Combien d'organismes ont souffert du manque de souplesse ou d'agilité, pour reprendre un mot à la mode, pour réagir rapidement au changement d'environnement ! La course folle à l'économie digitale et la quatrième révolution industrielle a conduit beaucoup d'organismes à laisser de côté la problématique de la résilience. Dans un tel contexte, risquer des prévisions pour 2021 serait une pure folie. Mais, en revanche, il semble tout à fait raisonnable que le thème de la

résilience soit au cœur des politiques de tous les organismes, non seulement en matière de systèmes informatiques mais également dans la gestion des investissements et même des politiques de ressources humaines. On peut essayer de dégager trois axes principaux qui seront au cœur de la pensée et de l'action des leaders qui forgeront l'avenir d'organismes plus agiles, versatiles et réactifs :

- Des infrastructures composables : c'est-à-dire que l'organisme peut s'adapter, à tout moment, pour répondre aux évolutions du contexte externe et interne. Une illustration pour l'année écoulée a été la question du télétravail. Les organismes qui avaient déjà des salariés partiellement ou totalement en télétravail possédaient l'infrastructure nécessaire pour étendre le travail à distance sans perturber la culture ou la productivité de l'organisme. L'année 2021 sera vraiment un test, car ceux qui ne sauront pas se plier aux nouvelles conditions risquent de se briser. Beaucoup d'organismes s'interrogent sur la façon de rendre les différentes fonctions plus modulaires, adaptables et connectables de façon à réagir plus vite aux changements anticipés. Une des clés est de disposer, à tout moment, d'informations à jour pour alimenter la décision stratégique. Il faut également faciliter l'accès de tous à l'information et revoir la chaîne de valeur de façon à agir là où l'effet est important et rapide.

Par Professeur Jean-Paul Louisot*



Ce sera un des ressorts de la résilience en 2021.

- Des systèmes informatiques modulaires : il faut pouvoir, à tout moment, optimiser le développement des logiciels et leur adaptation aux changements de contexte en s'appuyant sur le DevOps(2). Cela suppose de garder un esprit ouvert et de recruter des esprits ouverts. Pour répondre aux besoins en constante évolution des consommateurs et aux défis organisationnels dans un monde post-pandémique, les organismes devront accélérer la transformation numérique et lancer rapidement de nouvelles fonctionnalités : mises à jour et solutions. DevOps permet de fournir rapidement et plus fréquemment des éléments logiciels plus petits, afin que les entreprises puissent rester en phase avec les demandes internes et externes. Parce que DevOps est un changement de culture- améliorer la collaboration, réduire les silos et automatiser au besoin- il peut prospérer dans un environnement d'ordinateur central également.

L'ASSUREUR
AFRICAIN

N° 116
FEV
2021

PAGE
19



- Souscription toutes branches
- Rétrocessions et échanges avec les partenaires d'Afrique, Asie et du Moyen-Orient
- Assistance technique aux cédantes



CICA-RE

07 BP 12410
Lomé-Nyékouakpoè-TOGO
Téléphone +228 22 23 62 62
E-mail : cica-re@cica-re.com

GCR Zone CIMA AA
International BB+

BUREAU REGIONAL AFRIQUE CENTRALE

BP : 1176 Douala Bonanjo – CAMEROUN
Tél : +237 233 42 34 37
E-mail : cicaredouala@cica-re.com

BUREAU REGIONAL AFRIQUE DE L'OUEST

08 BP 1400 Abidjan 08 – COTE D'IVOIRE
Tél : +225 22 48 27 30
E-mail : cicareabidjan@cica-re.com

BUREAU DE LIAISON NAIROBI

BP : 45412-00100 Nairobi-KENYA
Tél : +254 718 59 1997
E-mail : cicarenairobi@cica-re.com

SUCCESSALE DE TUNIS

Avenue de la bourse, Les belges du lac 2,
1053, Tunis, Tunisie
Tél : +216 70 316 429
E-mail : ahachani@cica-re.com



SOCIÉTÉ AU CAPITAL DE 30 000 000 000 DE F CFA

UN RÉASSUREUR QUI RASSURE

NOUVELLE COMPAGNIE AFRICAINNE DE REASSURANCE



Apporter des solutions aux besoins de nos clients par notre **REACTIVITE** et notre **PROFESSIONNALISME** en tenant compte des conditions changeantes du marché de la **REASSURANCE**.

NOTRE MISSION



NCA Re

Nouvelle Compagnie Africaine de Réassurance



Rez-de-chaussée Immeuble les Harmonies
Abidjan Plateau - Côte d'Ivoire
01 BP 5962 Abidjan 01



Tel. : (225) 20 21 92 06
Fax. : (225) 20 21 90 73

Email : nazaire.abbey@nca-re.net ; demola.bukola@nca-re.net ;
fati.gnakoua@nca-re.net ; achille.sosso@nca-re.net ;
walid.nasri@nca-re.net;abdoulaye.toe@nca-re.net;
chris.kiragu@nca-re.net; dior.fall@nca-re.net;
jean-jacques.tah@nca-re.net ; patricia.bayala@nca-re.net

ment. L'ordinateur central est toujours à la base des activités de nombreuses entreprises aujourd'hui. En fait, de nombreux États américains utilisent des ordinateurs centraux pour gérer leur système de chômage dont le rendement est devenu très pertinent cette année. Du fait que les budgets restent serrés, les décideurs délaisseront la condamnation des ordinateurs centraux fondée uniquement sur l'héritage et investiront plutôt dans leurs fonctions opérationnelles les plus critiques en appliquant des méthodologies comme DevOps.

• **Un rôle plus global pour le responsable informatique** aujourd'hui, les clients ne se soucient pas de la technologie. Ils se préoccupent de l'expérience. Donc, un serveur n'est plus une technologie, c'est une chaîne de valeur commerciale. Les DPI et les services de TI devront élever les systèmes d'entreprises du niveau technique au niveau opérationnel afin de pouvoir diriger l'aspect opérationnel de l'organisme. La digitalisation, la modularité et la « composabilité » - tous les contributeurs aux flux de valeur - doivent commencer par l'informatique. En 2021, le responsable informatique devra adopter un état d'esprit axé sur l'entreprise

pour responsabiliser les employés, satisfaire les clients et guider la transformation numérique.

« **La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents** » (Boris Cyrulnik)
Priorités et tendances pour le risk management en 2021(3)

Si 2020 a représenté un combat permanent pour les organismes puisque les plans mis en œuvre, au

début de l'année, ont été pulvérisés par la pandémie et ses effets ressentis sur l'ensemble du monde en termes de fermetures et de confinements, l'année 2021 ne peut pas être un retour à un fonctionnement comme avant ; ce serait un refus inexcusable de prendre en compte l'augmentation de l'entropie(4) dans les systèmes. Dans ce contexte, on peut imaginer cinq priorités pour les professionnels du risk management :

1. Atténuer les effets à long terme de la COVID-19 sur les réseaux d'approvisionnement : il n'est que trop clair que l'épisode de la COVID-19 n'a pas trouvé sa fin le 31 décembre malgré les espoirs placés dans la vaccination. Et les dirigeants de tout organisme doivent placer haut dans leur agenda la réflexion sur les impacts à long terme de cette pandémie. Même ceux qui n'ont pas trop souffert sur le plan financier connaissent des déchirures dans leurs réseaux d'approvisionnement avec des allongements de délais de livraison, des capacités réduites et même le remplacement de fournisseurs défaillants. Dans le cadre de la nécessaire réflexion sur la problématique de continuité, l'approche de « l'entreprise globale » est essentielle.

L'analytique géo-spatiale peut permettre d'identifier les zones à haut risque de la pandémie que l'on peut rapprocher d'autres données, telles que les informations sur les hôpitaux, la disponibilité de tests de dépistage, le déploiement de la vaccination ainsi que les restrictions imposées par les Gouvernements. Dans ces conditions, les organismes peuvent évaluer leur exposition à la pandémie et envisager l'impact qu'elle pourrait avoir sur leurs activités dans telle ou telle région. Pour autant, cela ne suffit pas à relever tous les défis, encore faut-il que les organismes sachent rebondir, redéfinir leurs processus par l'innovation et mesurer l'impact de

leurs choix sur leur profil de risque. D'où l'importance de renforcer les programmes d'ERM en ayant recours aux apports de la technologie.

2. Construire des protections et renforcer la résilience : avec la COVID-19, le nombre de personnes travaillant depuis leur domicile s'est accru considérablement avec pour conséquence une évolution exponentielle du nombre de transactions en ligne. De ce fait, la technologie du « cloud » a pris une importance croissante en 2020 ; ce qui pose un nouveau défi à relever en matière de cybersécurité, en particulier pour les organismes qui avaient l'habitude d'équipes centralisées travaillant dans des bureaux centralisés. Ces nouveaux modes de travail ont posé des défis supplémentaires pour la communication au sein des équipes et leur accès aux informations nécessaires. Les documents papier du bureau sont-ils accessibles en ligne ? À supposer qu'ils le soient, comment limiter l'accès à ceux qui ont en vraiment besoin, ce que l'on appelle en anglais sur la base de « need to know ». Les consultants spécialisés prédisaient déjà, en juin 2020, que l'année verrait une augmentation des budgets « cybersécurité » malgré la tendance générale à réduire les coûts.

On peut raisonnablement imaginer que la tendance va se poursuivre en 2021. Donc, les risk managers doivent construire leur démonstration pour leurs dirigeants pour obtenir le renforcement de ces budgets pendant l'année en cours. Encore une fois, pour ce chantier, il ne faut pas se contenter de renforcer la sécurité interne. Au contraire, il faut suivre ce dossier auprès de tous les partenaires du réseau d'approvisionnement.

Le recours à un système sécurisé de gestion intégrée des risques pour travailler avec l'ensemble des partenaires, plutôt que de partager des feuilles de calcul, par

exemple, peut aider à réduire le risque d'intrusions dans le système.

3. Innover pour contenir l'augmentation des budgets d'assurance : la dérive des coûts d'assurance, qui avait commencé dès la fin de 2019, a été aggravée par la pandémie, et les risk managers doivent savoir se battre pour, à tout le moins, contenir les augmentations des budgets d'assurance de leur organisme. L'indice des marchés globaux, publié par le courtier AON, indique des évolutions entre 11 et 30 %, sans intégrer encore les restrictions de garanties et augmentations de primes dans les marchés de la réassurance. Dès lors que le marché se durcit - une tendance dont on peut penser qu'elle va se poursuivre en 2021 - les risk managers vont devoir revoir l'appétit de risque de leur organisme et négocier les renouvellements en s'appuyant sur des statistiques fiables et contenues et présentées de la meilleure façon possible pour se différencier de la concurrence auprès des souscripteurs. Les entreprises CAC 40 ont typiquement des équipes très réduites pour s'occuper des assurances, parfois une seule personne. Donc, le travail que représente la présentation du dossier à un souscripteur ne peut pas se réaliser à la main ; le/la responsable doit alors pouvoir s'appuyer sur un système de risk management.

Cela peut améliorer l'exactitude des formulaires en ligne, des valeurs pré-remplies et des outils d'entrée de données faciles à utiliser qui permettent un processus de collecte de données plus simple. Cela peut également faciliter l'adoption à partir du champ d'où les données proviennent. Nous avons, en effet, constaté que de nombreux clients ont commencé leur processus plus tôt cette année dans une soumission pour obtenir la meilleure offre, de sorte que l'information, facile à saisir, et les niveaux d'adoption élevés étaient essentiels. Un tableau

de bord procure ainsi aux gestionnaires des risques et des assurances un aperçu des renseignements clés et les analyses et rapports personnalisés peuvent rapidement extraire les données nécessaires pour les renouvellements d'assurance. Si les responsables d'assurance peuvent fournir rapidement à leurs courtiers et aux marchés des renseignements complets et exacts, ils disposent d'un meilleur pouvoir de négociation pendant le processus de renouvellement. Cela devrait permettre à l'organisme d'obtenir de meilleures conditions et les cotisations refléteront le risque réel ; ce qui peut se traduire, le plus souvent, par des économies de coûts importantes.

4. Utiliser des données de bonne qualité pour définir l'appétit de risques : en plus de négocier de meilleures modalités de renouvellement pour les portefeuilles d'assurances, les organismes doivent réévaluer leur appétit pour le risque et envisager d'autres options de financement des risques. Le rapport d'AM Best sur le sujet et des enquêtes de FERMA auprès de ses membres ont démontré que l'intérêt pour les captives en Europe est demeuré important tout au long de la pandémie. Il est vrai que le marché de l'assurance, qui est à la hausse, a ouvert de nouvelles opportunités pour les captives tant au niveau de la création de nouvelles entités que de l'augmentation des couvertures placées dans celles qui existent déjà.

Encore faut-il que les captives veillent à conserver ou acquérir la propriété de leurs données pour bien comprendre l'ensemble de leurs risques, ceux qu'elles conservent comme ceux qu'elles placent sur le marché en rétrocession. Une solide analytique (?) et de bonnes données sont vitales pour l'efficacité d'un montage captif. Des analyses significatives peuvent aider à

identifier les tendances et même à modéliser les prédictions lorsqu'elles sont combinées avec des informations de tiers. Les outils d'analyse des risques seront essentiels pour les captives lors de la réévaluation de leur appétit pour le risque en 2021, voire sur plusieurs années.

5. Utiliser les données pour contenir le coût des sinistres la science des données est souvent oubliée pendant le processus de gestion des risques, mais elle peut faciliter la compréhension du portefeuille de risques d'un organisme. La science des données utilise l'Intelligence Artificielle (IA) et l'apprentissage automatique pour structurer d'énormes volumes de données, éliminer les biais et mettre en évidence les domaines où les gestionnaires de risques devraient approfondir davantage.

Jusqu'à tout récemment, la science des données exigeait généralement de recourir à des scientifiques chevronnés pour qu'ils donnent un sens à ces données.

Avec une solution moderne de science des données, celles-ci peuvent être interrogées en saisissant un langage conversationnel ; ce qui les rend adaptées à tous les types d'utilisateurs en général. Tous les utilisateurs, quelle que soit leur expérience de l'IA, peuvent désormais découvrir rapidement des informations, identifier des tendances, générer des prévisions de risques basées sur un large éventail de sources de données et comparer leurs données à celles de leurs pairs. Cela peut être utilisé pour déterminer la fréquence et la gravité potentielles des différents types de sinistres qui peuvent être utilisées pour concentrer les ressources sur la réduction de l'impact. L'intérêt de tout cela est que l'IA peut s'adapter à mesure que la technologie s'améliore ou lorsque de nouveaux flux de données sont disponibles.

À l'avenir, les risk managers qui exploitent le pouvoir de l'IA et de la science des données peuvent mieux comprendre leur portefeuille de risques et optimiser les résultats. Alors que nous sommes encore à l'orée de 2021, les risk managers peuvent créer encore plus de valeur pour leurs organismes en atténuant les risques liés à la chaîne d'approvisionnement, en renforçant la résilience, en utilisant une technologie novatrice, en améliorant l'intégrité des données et en tirant parti de l'intelligence artificielle et de la science des données.

Les risques à surveiller en 2021(5)

Les professionnels de la gestion des risques et leurs dirigeants sauront-ils tirer les leçons en risques et résilience durement apprises de la pandémie de la COVID-19 ? Il est, sans doute, trop tôt pour trancher cette question, mais il est certain que les populations du monde entier ont été traumatisées par un événement d'une ampleur et d'une durée sans précédent dans l'histoire récente. Toutefois, si les circonstances sont uniques, la réalité est que nous devons, sans aucun doute, nous habituer à l'idée que le monde connaîtra d'autres désastres inattendus dans l'avenir. Mark Twain a écrit que « l'histoire ne se répète pas, mais elle bégaie souvent ! » Ces événements que l'on qualifiait de centennaux, comme une saison exceptionnelle d'ouragans ou des incendies de forêt hors de contrôle, semblent maintenant nous atteindre tous les cinq ans, voire tous les ans, depuis la dernière décennie. C'est pourquoi il est essentiel de prendre une approche holistique des risques pour se préparer à répondre, mieux, à anticiper les catastrophes de grande échelle qui nous attendent. Les organismes vont donc devoir remettre en cause leurs stratégies de risk management en se posant les

bonnes questions. Sont-ils trop tendus au niveau financier ? Sont-ils dépendants de fournisseurs uniques ? Leur technologie et leur infrastructure sont-elles à jour ? Disposent-ils de plans de continuité opérationnels pour agir rapidement en cas de désastre ? Et par-dessus tout, sont-ils en mesure de garantir la sécurité et la santé de leurs collaborateurs, voire de leur environnement ? Alors que l'économie est désormais dominée par les services, un effectif engagé appuyé sur une politique de RSE déterminée est devenu les gages incontournables d'un succès à long terme. Alors, dans le contexte de ce début d'année, quels sont les principaux risques à surveiller, particulièrement en 2021 :

1. Augmentation des cyber-risques l'un des principaux défis à relever est la possibilité d'une cyber-pandémie mondiale qui éteint l'internet ou paralyse considérablement la bande passante. Étant donné qu'un plus grand nombre de personnes travaillent à distance en raison de la COVID-19 et que le monde est de plus en plus connecté à l'internet par différents appareils, la technologie est plus essentielle que jamais. Tous les acteurs comptent de plus en plus sur les données et la communication. Une perturbation massive entraînerait des pertes financières importantes et des dommages collatéraux en termes d'interruption d'activités, d'atteintes à la réputation, de responsabilités et de renforcement de la réglementation. Renforcer la résilience de l'organisme en cas d'événement cyber majeur devient un facteur





aiht

**UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS
UNE INDEMNISATION RAPIDE
EN CAS DE SINISTRE**

**DES GARANTIES SUR MESURE
UNE PROXIMITÉ INÉGALÉE GRACE
À UN RÉSEAU INCOMPARABLE**

Siège Social : Rocade Fann Bel-Air, Place Bakou - BP 22545 Dakar - Ponty
Tél : 33 831 06 06 / Fax : 33 832 12 05 - Email : assurncart@arc.sn Site web : www.cnart.sn

essentiel pour tout organisme dans le futur. Cela inclut la cyber-assurance ainsi qu'une analyse approfondie de l'impact sur l'entreprise (BIA) et de planification de la continuité, la solidité de l'infrastructure, la formation des collaborateurs dans ce domaine et la gestion de crise post-événement. Avec le passage au télétravail dans de nombreux organismes, la gestion des cyber-risques devient plus complexe. Même avant la COVID-19, le marché de la cyber-assurance adoptait une vision plus proactive du risque, comme les discussions au séminaire FERMA, à Anvers, en 2018, le préfiguraient déjà, et continuera d'être un élément évolutif et obligatoire de la gestion du risque en 2021.

2. Imaginer des modèles alternatifs pour la couverture des risques alors que les cotisations d'assurance continuent d'augmenter dans tous les secteurs, les organismes sont obligés de prendre des décisions difficiles quant au niveau de risque qu'ils veulent conserver par rapport au niveau de risque qu'ils souhaitent transférer aux assureurs. Les captives deviennent de plus en plus attrayantes en tant que modèle de couverture des risques parce qu'elles ne sont pas soumises aux aléas des marchés d'assurance. On s'intéresse de plus en plus à l'éventail complet des montages captifs- de la captive monoparentale à la cellule étanche- et cette tendance se poursuivra probablement. De plus en plus d'assurés se tournent aussi vers les captives pour réduire certains des coûts frictionnels de l'échange de cotisations avec les compagnies d'assurances. Les organismes qui envisagent cette option devront comprendre les avantages et les inconvénients d'une captive et si cela est logique pour eux. Les courtiers et les professionnels du risque qui peuvent évaluer la faisabilité des captives et guider les organismes tout au

long du processus, de la formation à la gestion d'une captive, auront un avantage stratégique.

3. Changement climatique il est indéniable que les événements climatiques deviennent de plus en plus fréquents et de plus en plus graves. Des événements catastrophiques se produisent maintenant dans des zones géographiques considérées jusqu'à présent comme sûres. Le surdéveloppement autour des localités côtières a mis en péril des milliards d'euros, voire des billions, de propriétés. Avec l'élévation du niveau de la mer, les ouragans, les feux de forêt et les tempêtes, aucune partie du monde n'est totalement à l'abri des changements climatiques. Du point de vue de l'assurance, le changement climatique a un impact énorme sur les tarifs et le nombre de risques que les assureurs sont prêts à absorber. Cela les pousse à réévaluer leurs modèles en ce qui concerne les sinistres, les cotisations et les pertes protégées. Par conséquent, il en résulte une diminution de la capacité de souscription. Dans le paysage changeant de l'assurabilité, comment les organismes peuvent-ils avoir la certitude d'avoir une assurance efficace en place ? Les assureurs doivent repenser et redéfinir les structures et les méthodes pour atténuer les sinistres provoqués par les événements météorologiques. La mise en œuvre d'une stratégie de gestion des risques efficace comprend un éventail beaucoup plus vaste de mesures holistiques comme le déplacement de systèmes mécaniques, l'utilisation d'espèces végétales ignifuges dans l'aménagement paysager, la création de bermes(6) et l'intégration de programmes d'entretien efficaces.

4. Renforcement des conditions de souscription en fin de compte, les changements climatiques influent sur la façon dont les assureurs

envisagent le risque, en particulier dans ce marché qui se durcit. Et à mesure que les capacités diminuent et que les cotisations augmentent, les assureurs portent une attention particulière à la qualité du risque. Les organismes feront l'objet d'un examen plus approfondi pour montrer, par exemple, que les recommandations d'ingénierie sont satisfaites et qu'ils respectent les services de contrôle des sinistres offerts par les assureurs. Pire encore, les assureurs sont inondés de demandes. Lorsqu'un souscripteur examine 50 demandes, le fait d'avoir une proposition de qualité, le risque de qualité et le courtier de qualité comptent. Il sera de plus en plus difficile d'obtenir la meilleure couverture et le meilleur tarif. Les assurés devront démontrer qu'ils présentent un risque à souscrire impérativement et qu'ils ont mis en place une gestion proactive du risque. La discipline de souscription est de retour avec rigueur et c'est une tendance qui se poursuivra probablement dans un avenir prévisible.

5. Durcissement des conditions des marchés d'assurance déjà avant que ne se déclenche la pandémie, le marché de l'assurance était devenu principalement tendu, en particulier en IARD, auto, dommages et accidents ainsi qu'en couvertures en excédent. Tous les secteurs industriels ont été touchés par la pandémie. Dans les secteurs plus durement touchés, tels que les divertissements, la santé, l'hôtellerie et la restauration, le placement de couverture sera encore plus difficile alors que les capacités s'effondrent et que les cotisations s'envolent avec, notamment, des exclusions fermes des pandémies. Le durcissement du marché est là pour l'avenir prévisible et la COVID-19 ne fera que le prolonger et engendrer des conditions plus restrictives. Jusqu'à tout récem-

ment, aux États-Unis, la seule ligne qui était relativement épargnée par le marché difficile était l'indemnisation des accidents de travail et maladies professionnelles. Cependant, la réduction des rendements des placements sur les réserves des compagnies d'assurance ainsi que les modifications législatives découlant du projet de loi 5 de l'Assemblée de la Californie obligeant l'indemnisation des accidents de travail pour certains entrepreneurs indépendants, exerceront plus de pression sur le marché qui devrait durcir davantage en 2021. Compte tenu de la pandémie en cours, des conditions difficiles du marché et des menaces posées par les changements climatiques, une saine gestion des risques est essentielle au succès et à la survie d'un organisme. Il ne s'agit plus de risques génériques, mais de couvertures spécifiques. Les assurés et les courtiers doivent comprendre la nature de leur industrie et de leur gamme de produits. En cette période difficile, il sera de plus en plus important d'accroître l'attention et l'expertise dans les domaines spécialisés.

Quel risk management pour 2021 ? - Un paysage en mutation(7)

L'environnement mondial volatile se traduit par un paysage de risques plus vaste et plus difficile. De nouveaux risques ont été introduits, tandis que les risques existants, tels que le Brexit, les élections américaines, la cybercriminalité, le changement climatique et les perturbations économiques, n'ont pas disparu de toute façon et, dans de nom-

L'ASSUREUR
AFRICAIN

N°116
FEV
2021

PAGE
25

breux cas, sont devenus encore plus graves en 2020. Cela exige une approche plus cohérente et intégrée de la gestion des risques. Celle qui permet une prise de décision plus éclairée grâce à une vue holistique, à l'échelle de l'organisme étendu, de tous les risques auxquels un organisme peut être confronté. De nouvelles réglementations sont aussi à l'horizon, le rapport Brydon(8), publié en décembre 2019, va sûrement renforcer les exigences en matière d'audit et de contrôles internes accompagnées d'un examen approfondi du risk management. Certains font une analogie avec SOX, et la pression exercée sur la fonction de risk management va être renforcée.

C'est pour explorer ces problématiques et leurs implications pour la fonction risk management en 2021 qu'un séminaire a été organisé par une société de consultants rassemblant différents spécialistes expérimentés et dont les principaux axes de réflexion sont repris ici.

1. Les répercussions de la COVID-19 quels domaines de risque ont été mis en exergue ? Alors qu'au début de la pandémie les organismes du monde entier ont été confrontés à de nombreux défis

majeurs à court terme, les conséquences à moyen et long termes ne font que commencer à se manifester. Par exemple, alors que de nombreux organismes se sont préparés aux répercussions plus tangibles des restrictions liées à la COVID-19, il a fallu rapidement se rendre à l'évidence que le côté humain de la pandémie avait été négligé. La culture et le bien-être de la main-d'œuvre ont été particulière-

ment touchés, les employés ayant été mis en disponibilité, ou en congé, ou leur milieu de travail habituel ayant un effet d'entraînement sur leur rendement ; ce qui présente un risque pour la performance de l'organisme dans son ensemble. Le groupe d'experts a également identifié deux autres grands secteurs de risque :

- le rythme rapide des changements au sein des marchés a rendu difficile pour de nombreuses entreprises d'augmenter leur productivité, avec le risque subséquent de perdre des parts de marché à des concurrents plus agiles et réactifs ;

- les réseaux d'approvisionnement sont touchés en raison de la nature mondiale de la pandémie, y compris l'achat et l'approvisionnement de biens à l'échelle internationale, alors même que de nombreuses frontières ont été fermées.

2. Comment sont mises en essais les fonctions de gestion des risques ?

Les organismes qui ont adopté une approche dynamique et plus fréquente de la gestion des risques sont ceux qui sont susceptibles d'avoir mieux réussi à relever les défis de l'année 2020. Les entreprises qui représentent non seulement des risques de haut niveau mais aussi les impacts subséquents, plus granulaires dans tous les domaines de leur activité, bénéficieront, à l'avenir, d'un avantage concurrentiel grâce à leur capacité à réagir mieux et plus rapidement en période de perturbation. Une approche positive des événements prend en compte le fait que la pandémie a mis en évidence des lacunes dans la gestion des risques d'une manière qui ne se serait peut-être jamais produite sans le début de la COVID-19. Alors que certains organismes ont été agréablement surpris par la rapidité et l'agilité de leur réponse, ceux

qui ont lutté ont pu apprendre des leçons précieuses et de prendre des mesures pour améliorer les cadres de gestion des risques pour l'avenir.

3. Quels sont les changements impliqués par le rapport Brydon ? Le groupe d'experts a ensuite porté son attention sur les conséquences du rapport Brydon. Tout d'abord, le périmètre des risques qui pourraient être identifiés et signalés devrait maintenant être élargi avec une attention particulière à la cybersécurité, l'environnement et la santé ainsi que la sécurité (HSE). Parallèlement, les organismes pourraient délaissier les rapports papier annuels pour leur vérification en 2021 en vue d'adopter une approche plus complète et plus régulière qui tire parti de la technologie afin de suivre régulièrement les indicateurs de risque les plus importants. Concernant la manière dont les organisations traitent la fraude, il sera particulièrement difficile de placer la ligne de démarcation entre la suspicion professionnelle subjective et les faits et données objectifs.

4. Pourquoi faut-il une gestion intégrée des risques ? Marc Jackson, directeur de Turnkey, avance : « En un mot, l'ERM aide à transformer les hypothèses fondées sur la fiction en affirmations fondées sur les faits qui sont appuyés par la remontée du bon niveau d'information à travers un organisme ».

L'importance de la gestion intégrée et globale des risques (ERM) est de faire du risque une partie plus centrale de la façon dont les entreprises fonctionnent, plutôt que d'être des « industries en soi » qui fonctionnent séparément du reste d'un organisme. Les organismes devraient cerner et évaluer les risques dans le contexte de la valeur qu'ils essaient de créer, plutôt que de la valeur qu'ils veulent protéger (voir ISO 31000). Un

expert cita une entreprise qui avait intégré entièrement la gestion du risque dans sa culture en tenant compte du risque dans chaque décision quotidienne, et l'équipe de gestion du risque agissant comme des conseillers et facilitateurs tout au long du processus. Un tel exemple permet de mettre en lumière ce qui était possible lorsque la gestion intégrée et globale des risques (ERM) avait atteint sa pleine maturité au sein d'un organisme. Et de nombreux organismes aspirent toujours à atteindre ce niveau, même maintenant. Les experts ont insisté sur l'importance des technologies qui soutiennent une stratégie ERM effective. On peut recommander l'utilisation d'automatisation pour agréger et analyser les données afin de trouver des modèles et des connaissances. Toutefois, il convient également de déterminer les questions auxquelles il faut répondre - c'est le point de départ essentiel - et que la mise en place de ce cadre, dès le début, rapporte des retombées importantes pour ce qui est de promouvoir la participation des parties prenantes. S'agissant de la technologie pour l'ERM, il faut garder à l'esprit qu'elle doit être taillée sur mesure pour chaque organisme. Il sera toujours indispensable d'intégrer différentes solutions pour répondre aux besoins spécifiques d'un organisme. En résumé, ce qui ressort de la pandémie est que de nombreux organismes n'avaient pas conduit assez de stress-tests. Bien entendu, à ce stade, il serait important que tous les acteurs tirent les leçons de la pandémie, même ceux qui n'ont pas été directement impactés par la COVID-19, de façon à se préparer pour le prochain « Cygne Noir ». Les organismes ayant une approche plus dynamique et plus fluide de la gestion des risques vont dégager un avantage concurrentiel dans le climat actuel et de nombreux acteurs ont considéré la pan-





Solidité • Expertise • Vision

Africa Re est noté :

A- Standard & Poor's (Solide / Stable)

A A.M. Best (Excellent/Stable)

Siège : Lagos, Nigeria.

Bureau : Casablanca, Abidjan,
Ebene, Nairobi, Lagos

Filiales : Johannesburg (ARCSEA),
Le Caire (Africa Retakaful)

Bureau local : Addis-Abeba

Site web : www.africa-re.com

démie comme une occasion positive de s'améliorer dans ce domaine, du moins ceux qui vont survivre !

Le risk management post-COVID-19

Bien qu'elle ne soit pas encore derrière nous, l'expérience de la COVID-19 montre que la société devient de plus en plus vulnérable aux chocs systémiques et aux perturbations en cascade dans la mesure où les pratiques dont elle dépend accordent une priorité excessive à l'efficacité du système en sous-estimant son impact sur la résilience. L'efficacité est centrée sur le rendement à capacité maximale avec une utilisation minimale de ressources limitées. Pour répondre aux exigences croissantes de la société, les modèles visant l'efficacité reposent donc, le plus souvent, sur des systèmes de plus en plus complexes et interconnectés.

Mais, lorsqu'une société étroitement interdépendante rencontre des facteurs de stress aigus ou chroniques, au-delà de ses prévisions ou de ses capacités opérationnelles, ces systèmes hautement efficaces sont sujets à des ruptures catastrophiques qui peuvent retarder, voire empêcher, le rétablissement, autrement dit compromettre la résilience.

La transition vers le télétravail pendant la pandémie de la COVID-19 a représenté

une nécessité absolue pour la plupart des organismes, et les professionnels de la gestion des risques se sont bien adaptés à ce changement pour accompagner les employeurs et leurs données de façon à être en mesure d'étudier leurs problèmes et besoins à distance.

L'accès au serveur à distance, la vidéoconférence et d'autres innovations technologiques ont permis aux professionnels au sein des organismes ainsi qu'à d'autres intervenants dans la galaxie de la gestion des risques, de rester en contact avec leurs clients. L'amélioration des mesures de sécurité des données a également rendu ce processus plus sûr et relativement transparent. Bien qu'il y ait eu des obstacles sur la route, comme l'adaptation aux évaluations des risques à distance et la réorganisation des horaires pour répondre aux appels vidéo réguliers, les professionnels de la gestion des risques ont largement profité de l'expérience de travail à

distance. Une fois que les défis liés à la COVID-19 seront résolus et relégués aux livres d'histoire, où se situera l'industrie dans ses perspectives d'avenir ? Le travail à distance et le recours accru à la technologie ont eu des répercussions importantes sur la gestion des risques, créant de nouvelles possibilités de recrutement et un nouvel ensemble de risques.

Robert Hoyt, Professeur et Directeur du Département Assurance de l'Université de Géorgie, a résumé l'impact à

long terme de la pandémie : « Un plus grand nombre de salariés travaillant à distance ont déjà créé un certain nombre de risques nouveaux ou, du moins, modifiés, ou associés aux cyber-risques et au travail hors site.

De plus, la prévalence accrue du travail à distance permettra aux professionnels de la gestion des risques de travailler pour et avec des organismes sans les limitations géographiques perçues qui étaient courantes dans le passé. Cela devrait ouvrir, à l'avenir, davantage d'opportunités pour les professionnels de toutes générations. » La COVID-19 a créé un environnement de risque sans précédent pour tout le monde. Même si de nombreuses industries ont eu de la difficulté à se rétablir, la gestion des risques leur a donné l'occasion de mieux se positionner pour s'attaquer à plusieurs problèmes qui se posaient depuis plusieurs années. La confrontation des différents points de vue, repris dans cet article, permet d'avoir une vision en 3D de ce que 2021, et le reste de la nouvelle décennie, devrait receler pour les professionnels de la gestion des risques. Il est intéressant que les experts se retrouvent sur les principaux défis à relever pour garantir la résilience des organismes et de la société à travers d'inévitables ruptures : cyber-risques, réseau d'approvisionnement, couvertures d'assurances, financements alternatifs (y compris les captives) et appétit de risque, santé et sécurité

de tous et renforcement de la réputation, c'est-à-dire de la confiance des parties prenantes.

Mais, en toute hypothèse, l'importance de la gestion des risques n'a jamais été aussi évidente qu'au cours de la pandémie et le secteur s'est mieux commercialisé auprès de la prochaine génération de talents tout en créant un avenir plus diversifié pour la gestion des risques non seulement pour 2021, mais pour les décennies à venir puisqu'elle est devenue le pivot de la soutenabilité à long terme.

« Étant donné que tant de gens font tant de sacrifices, je pense qu'il est tellement important que nous puissions leur offrir un sentiment d'orientation et d'espoir. Nous savons que nous ne sommes pas encore sortis du bois et que nous ne le serons pas avant un certain temps, mais il y a un vieux mot qui a depuis longtemps disparu du dictionnaire et qui résume, je pense, où nous en sommes.

Le mot «respoir» a été utilisé au 15ème siècle pour décrire le retour de l'espoir après une période de désespoir... Je crois qu'il est temps de «respoir» et de réinitialiser». (Ursula von der Leyen)

A suivre

***MBA, ARM, FIRM,
Docteur ès Sciences de
Gestion de la Sorbonne
Anc. Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne
Managing Partner de JPLA
Consultants**

L'ASSUREUR
AFRICAIN

N° 116
FEV
2021

PAGE
28

1 Voir la source : *Forget Predictions — Prepare For 2021 With Resilience - Swamy Viswanathan Forbes Councils Member* https://www.forbes.com/sites/forbestechcouncil/2021/01/04/forget-predictions---prepare-for-2021-with-resilience/?sh=13944f66202b&mc_cid=0ec689bbe4&mc_eid=267e67d3b1

2 *Combinant développement (Dev) et opérations (Ops), DevOps est l'union des personnes, des processus et des technologies destinés à fournir continuellement de la valeur aux clients.* 3 Voir source : *5 Risk Management Trends & Priorities for 2021 -* <https://blog.ventivtech.com/blog/5-risk-management-trends-priorities-for-2021>

4 *L'entropie caractérise le degré de désorganisation ou d'imprédictibilité du contenu en information d'un système.*

5 Voir source : *Risks to Watch in 2021 - John Mina -* <http://www.rmmagazine.com/2020/12/01/risks-to-watch-in-2021/>

6 *La berme d'une route est la partie non-roulable de l'accotement d'une route. Pour les routes à plusieurs voies, il peut y avoir, en plus des bermes latérales, une berme centrale. Elle fait partie des dépendances vertes.*

7 Voir source : *Risk Management in 2021: A changing risk landscape -* <https://www.turnkeyconsulting.com/keyview/risk-management-in-2021-a-changing-risk-landscape>

8 *Le rapport Brydon recommande que l'objet de la vérification soit clairement défini dans la loi et la réglementation comme suit : « aider à établir et à maintenir une confiance méritée dans une entreprise, dans ses administrateurs et dans les renseignements dont ils ont la responsabilité de faire rapport, y compris les états financiers ».*

SOLID AND DEPENDABLE SUPPORT

For Your Reinsurance Service



Ghana Re

Your Reinsurer of Choice

GHANA REINSURANCE CO. LTD

HEAD OFFICE -
Plot 24, Sudan Road, Ambassador Hotel Area,
Ridge, Accra.
P. O. Box AN 7509 Accra-North
Tel: +233(0)302 633 733 Fax: 233 (0)302 633 711
Email: info@ghanare.com Web: www.ghanare.com

REGIONAL OFFICE CAMEROON -
Rue Drouot Akwa,
P. O. Box 1177 Douala, Cameroon
Tel: +237 99318959

REGIONAL OFFICE KENYA -
TRV Office Plaza, 58 Muthithi Road
Suit 2D, Westlands.
P. O. Box 42916-00100, Nairobi, Kenya
Tel: 254 20 3748974/5

RATING: AM BEST – Financial Strength: B, Issuer Credit: bb



CONFERENCE INTERAFRICAINNE DES MARCHES D'ASSURANCES

CONSEIL DES MINISTRES

COMMUNIQUE N°0001/L/CIMA/CMA/PDT/LBB/202

Bissau le 31 décembre 2020

COMMUNIQUE

Objet : Mise en œuvre du règlement n°007/CIMA/PCMA/CE/2016 du 08 avril 2016 relatif au capital social des sociétés d'assurances et fonds d'établissement des sociétés d'assurances mutuelles.

Le Conseil des ministres se félicite du bilan de la première phase de la réforme sur le capital social et le fonds d'établissement minimum des entreprises d'assurances qui a notamment permis de renforcer la situation financière des opérateurs des marchés de la zone.

Toutefois, du fait des contraintes subies par le secteur financier et économique qui ont eu pour conséquence d'allonger sur une année supplémentaire (2020) la finalisation de l'opération d'augmentation

du capital échéance initialement au 31 mai 2019, au regard de l'impact de la pandémie du COVID 19 sur l'activité et les opportunités d'investissement et après examen de la situation des différents marchés, le Conseil des ministres arrête les mesures ci-après :

- Octroi d'un délai additionnel de 2 ans échéant au 31 décembre 2023 aux entreprises d'assurances de la République du Tchad pour finaliser la première phase de l'augmentation de capital, assorti d'une mise sous surveillan-

ce permanente de la Direction nationale des assurances et d'une interdiction formelle de distribution de dividendes jusqu'à régularisation de la situation;

- Reconduction pour une période de trois (3) ans supplémentaires de la dérogation spéciale accordée en 2013 à la Guinée Bissau sur les exigences d'agrément et de capital social ;

- Report de 3 ans échéant au 31 décembre 2024 de la seconde phase de l'augmentation de capital à 5 milliards de FCFA et du fonds d'établissement à 3 milliards pour les entreprises d'assurances non vie;

- Suspension de la seconde phase de l'opération d'augmentation de capital à 5 milliards de FCFA pour les entreprises d'assurances

vie, assortie d'une réévaluation régulière de la situation ;

- Prescription d'une réflexion en vue de l'élargissement des marchés d'assurances et de la concurrence dans les Etats membres de la CIMA (agrément unique) en vue d'améliorer la qualité des prestations offertes aux assurés et bénéficiaires de contrats.

S'agissant des sociétés d'assurances dont le capital social demeure non conforme à l'issue de la première phase, leur cas sera tranché dans le cadre du processus de résolution en cours à la Commission Régionale de Contrôle des Assurances.

**Pour le Conseil
des Ministres
Le Président**

João Alaga Mamadou

BLOC NOTES

BENIN

L'Association des Sociétés d'Assurances du Bénin (ASA BENIN) a tenu son assemblée générale budgétaire 2021 le 15 décembre 2020.

Le nouveau Bureau se présente comme suit :

Président : Monsieur Edmond BOSSOU :

Vice-président : Monsieur Magloire DOCHAMOU :

Trésorier Général : Madame Florence AYIVI ELEGBEDE:

COTE D'IVOIRE

Monsieur Issouf TRAORE a été nommé Directeur des Assurances en remplacement de Monsieur DIARASSOUBA Karim au poste de Directeur Général de la CICA-RE à Lomé.

MALI

Le Comité des Compagnies d'Assurances du Mali (CCAM) a un nouveau Secrétaire Général en la personne de **Monsieur Tidiane DIARRA** depuis octobre 2020 en remplacement de Monsieur Mouhamadou FOFANA.

TUNISIE

Monsieur Hatem Amira a été désigné Directeur Exécutif de la Fédération Tunisienne des Sociétés d'Assurances (**FTUSA**) en remplacement de Monsieur Kamel Chibani admis à faire valoir ses droits à la retraite.

NECROLOGIE

Monsieur Raphael FUTE
Président Directeur Général
de la Compagnie Professionnelle
d'Assurance du Cameroun (CPA) a le profond
regret de vous annoncer le
décès de

**MONSIEUR
ADAMAHETO AKUTE KAFUI**

Directeur Technique et de la
Réassurance survenu le 3
janvier 2021 au Togo des
suites de maladie.

SOCIETE SENEGALAISE DE REASSURANCES



SEN-RE

39, Avenue Georges Pompidou, BP: 386 Dakar - SENEGAL
Tél.: (+221) 33 822 80 89 / Fax: (+221) 33 821 56 52
Email: senre@orange.sn / Site web : www.senre.sn

SUNU Assurances a le bon profil pour vous accompagner



■ Pays de présence

Bénin - Burkina Faso - Cameroun
Centrafrique - Côte d'Ivoire
Gabon - Ghana - Guinée
Liberia - Mali - Niger - Nigeria
Sénégal - Togo

■ Pays dans lesquels le Groupe est en cours d'installation

Mauritanie - RD Congo

... où que vous soyez



Notre métier, l'assurance.

   SUNU Assurances

 monbonprofil.com